



**Groupe Ornithologique Normand**

**RRN N° 9 - 2018**  
**Réseau des réserves de Normandie**



**Des espaces protégés pour les oiseaux, la faune et la flore**

**Septembre 2017 à août 2018**



**Sommaire**

Le réseau de réserves du GONm et les actualités de l'année 2018 .....	2
<i>Une nouvelle réserve : les Prés de l'Orange</i> .....	2
<i>Autres acquisitions</i> .....	4
<i>Autres faits marquants de l'année 2017-2018</i> .....	5
Localisation des réserves .....	6
Deux anniversaires en 2018 : réserves de Chausey et de Saint-Marcouf.....	9
Sortie le dimanche 27 mai 2018 pour les 50 ans de la réserve Bernard Braillon à Saint-Marcouf.....	9
Sortie le 30 septembre 2018 pour les 30 ans de la réserve de Chausey.....	10
La Saint-Michel à Carolles : 17 <sup>ème</sup> week-end de la Saint-Michel.....	12
Les 50 ans de la réserve de Saint-Marcouf.....	14
Les 30 ans de la réserve de Chausey .....	18
Animations-communication .....	21
Images des réserves.....	22
Les sites .....	22
<i>Chausey (haut) et Saint-Marcouf (bas). Photographies Gérard Debout</i> .....	22
Les oiseaux .....	23
Les autres animaux .....	25
Nos actions.....	26
Le bilan des nicheurs au printemps 2018 .....	30
Oiseaux marins nicheurs des réserves du GONm .....	30
Oiseaux d'eau nicheurs des réserves du GONm .....	32
<i>Grèbes, hérons et autres grands échassiers, rallidés</i> .....	32
<i>Anatidés</i> .....	33
<i>Limicoles</i> .....	34
Autres espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial .....	34
Le bilan des oiseaux en hivernage 2017-2018 .....	37
Cormorans.....	37
<i>Grèbes, hérons et rallidés</i> .....	37
<i>Anatidés</i> .....	37
<i>Limicoles</i> .....	38
Autres espèces d'oiseaux hivernants d'intérêt patrimonial .....	38
Les oiseaux marins nicheurs des réserves de Chausey et de Saint-Marcouf : évolution des peuplements au cours des 60 dernières années. ....	39
Les deux réserves .....	39
<i>Chausey</i> .....	39
<i>Saint-Marcouf</i> .....	39
Les espèces concernées et les suivis .....	40
Résultats spécifiques .....	40
<i>Le grand cormoran</i> .....	40
<i>Le cormoran huppé</i> .....	42
<i>Le goéland marin</i> .....	44
<i>Le goéland brun</i> .....	45
<i>Le goéland argenté</i> .....	46
Conclusion .....	48
Références.....	48
Remerciements.....	48
Note sur quelques limicoles hivernants de Chausey .....	49
Écologie en mer des cormorans huppés nicheurs des archipels de Chausey et Saint-Marcouf.....	51
Variations notables de certaines populations de passereaux sur la réserve de Tirepied en 2018 : impact du virus Usutu ? .....	53
Mise en œuvre.....	53
Résultats.....	54
Analyse .....	55
<i>Merle noir et grive musicienne</i> .....	56
<i>Mésange bleue</i> .....	56
<i>Remarques sur la population totale</i> .....	58
Conclusion .....	60
Références.....	60
Remerciements.....	61
Crédits.....	61

## Le réseau de réserves du GONm et les actualités de l'année 2018

En 2018, le réseau des réserves ornithologiques compte 36 sites regroupés en 24 réserves. L'extension de nos réserves se poursuit par l'acquisition de 21 ha dans la vallée de la Sée sur les communes de la Gohannière et de Tirepied : la réserve des Prés de l'Orange. L'acte d'achat a été signé le 13 décembre 2017.

Notre association, le GONm, « contribue notamment à sauvegarder la richesse de l'avifaune de Normandie et les milieux nécessaires à sa conservation » (extrait de l'article 1 des statuts) : c'est ce qui motive la principale des actions de protection menées par le GONm, la création et la gestion de réserves. La biologie de la conservation ou écologie de la conservation (discipline traitant des questions de perte, maintien ou restauration de la biodiversité) a montré que l'extinction des espèces d'oiseaux est due dans 70 % des cas à la perte de l'habitat. Ce facteur limitant identifié, cela nous conduit à créer des espaces protégés et gérés qui permettent aux oiseaux de se maintenir et de prospérer ... éventuellement.

Nos résultats ne sont pas anecdotiques ; ainsi, le cormoran huppé, nicheur marin à répartition mondiale restreinte, compte près de 1 400 couples nicheurs en Normandie, soit 20 % de l'effectif français : 99 % des nicheurs normands se reproduisent dans les réserves du GONm. En moyenne, les 200 ha de nos réserves dans les marais de Carentan hébergent un tiers des busards des roseaux de l'ensemble des marais de Carentan (25 000 ha), les deux-tiers des busards cendrés et des butors étoilés. Ces résultats sont évidemment dus à la sélection initiale des sites, mais aussi à la gestion menée ensuite : à Saint-Marcouf, par exemple, aucun cormoran huppé ne nichait à la création de la réserve : nous en comptons environ 300 couples désormais. Sans l'action de Bernard Braillon, sous l'égide de la SEPNBC et du GONm, il y a belle lurette qu'aucun oiseau ne nicherait plus sur l'Île de Terre de Saint-Marcouf, le site serait devenu un lieu d'escale pour la plaisance.



La réserve de Chausey. (Photo Gérard Debout)

### ***Une nouvelle réserve : les Prés de l'Orange***

Le 13 décembre 2017, à Isigny-le-Buat, l'acte d'achat d'une nouvelle réserve a été signé ; celle-ci est située dans la vallée de la Sée, sur les communes de Tirepied et de la Gohannière. Cette acquisition a été entièrement financée grâce à l'AESN (Agence de l'eau), grâce au mécénat des entreprises LTP Loisel et SAS les Champs Jouault, et grâce à la Fondation du Patrimoine : nous tenons à les remercier très chaleureusement car ils vont nous permettre désormais de gérer cet ensemble afin que l'avifaune des zones humides la réinvestisse.

Proche de notre actuelle réserve de Tirepied, mais bien plus grande puisque sa superficie est de 20 ha 61a, elle va nous permettre d'entreprendre une gestion de reconquête écologique dans une vallée qui en a bien besoin. Maintenant, s'ouvrent plusieurs années de gestion qui verront arriver (ou revenir après plusieurs décennies d'absence) le bruant des roseaux, le phragmite des joncs, des canards, etc. : une nouvelle aventure commence.



*La nouvelle réserve des Prés de l'Orange (Photo Jean Collette)*

Nous avons inauguré cette nouvelle réserve dont nous sommes propriétaires, le samedi 30 juin : 20 ha de prairies dans la basse vallée de la Sée.



*Le président coupe le ruban, à gauche Paulo Sanson, conservateur de la réserve.*

Les habitats concernés ici sont différents de ceux des marais du Cotentin et de l'Aure : ces parcelles agricoles sont couvertes de prairies naturelles humides occupant le lit majeur de la Sée. Elles sont inondées en hiver plus ou moins régulièrement, une route communale sur remblai barre la vallée et freine l'écoulement des eaux lors des crues. Ces prairies seront pâturées et fauchées comme auparavant, mais dans le respect d'un cahier des charges restrictif (pas d'épandages, dates d'exploitation encadrées...). La SAFER, maître d'œuvre de la transaction, a choisi un exploitant de la commune, Monsieur Rivière.



*Monsieur Rivière, exploitant de la réserve grâce à un bail environnemental*

Cette grande parcelle nue est quadrillée par un réseau de plus d'un kilomètre de fossés colonisés par une végétation classique des sols humides mais, la phragmitaie est pour l'instant absente. Un des futurs défis sera de tenter l'implantation d'une roselière qu'on ne retrouve plus qu'en aval dans les prés de l'hôpital à Avranches.

La Sée traverse la réserve sur 1,5 km, l'évolution naturelle du tracé de son cours a laissé des bras morts, témoins des méandres anciens recoupés, bien individualisés par la baldingère qui a colonisé ces zones en légère dépression.

Un suivi précis de l'avifaune (et d'autres groupes d'espèces) de cette parcelle sera entrepris et permettra de juger de l'effet des mesures de gestion qui seront mises en place. Quatre-vingt-dix espèces ont d'ores et déjà été observées sur le site depuis 1993 : cigogne blanche, grande aigrette, sarcelles, siffleurs et souchets sur la Sée, bécassines et vanneaux en nombre, pluvier doré, courlis, etc., les indices sont encourageants et la proximité de la baie du Mont Saint-Michel en aval est un atout non négligeable.



La gestion, outre l'usage agricole classique, portera sur le reprofilage des fossés, l'éradication des arbres du centre de la parcelle, l'abaissement du niveau des bras morts comblés par les propriétaires successifs et le reboisement de tronçons de rives de la Sée dénudés suite à la mortalité des aulnes locaux.

Jean Collette et  
Gérard Debout

*Vue de la réserve Les prés de l'Orange  
Photos Gérard Debout*

### ***Autres acquisitions***

Le 6 septembre 2017, nous avons signé l'acte d'acquisition de 3 parcelles de prairies humides sur la commune de Montmartin-en-Graignes pour un total d'un peu plus de 7 ha. Celles-ci sont contiguës à 4 autres ha nous appartenant. En 2017, ces parcelles ont accueilli un couple de pie-grièche écorcheur ayant élevé des jeunes dont au moins une partie du territoire est sur cette nouvelle réserve ; un couple de pipit farlouse a lui aussi élevé des jeunes, plusieurs couples de traquet des prés et au moins un de locustelle tachetée nichant en marge mais venant se nourrir régulièrement sur ces prairies. Ces parcelles constituent aussi un territoire de chasse bien fréquenté par les busards et le faucon crécerelle, de temps à autre, par les cigognes et les hérons. Pour tenir compte des contraintes de l'AESN et de la nidification des oiseaux, nous transformerons le bail actuel de l'exploitant, Monsieur Alain Belhoste, en bail à clauses environnementales.



En jaune les nouvelles parcelles (en gris celles nous appartenant déjà). Pour mieux les situer, ce sont celles qui sont le plus au sud-est (« en bas, à droite ») sur la carte ci-dessous.

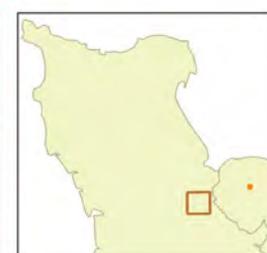
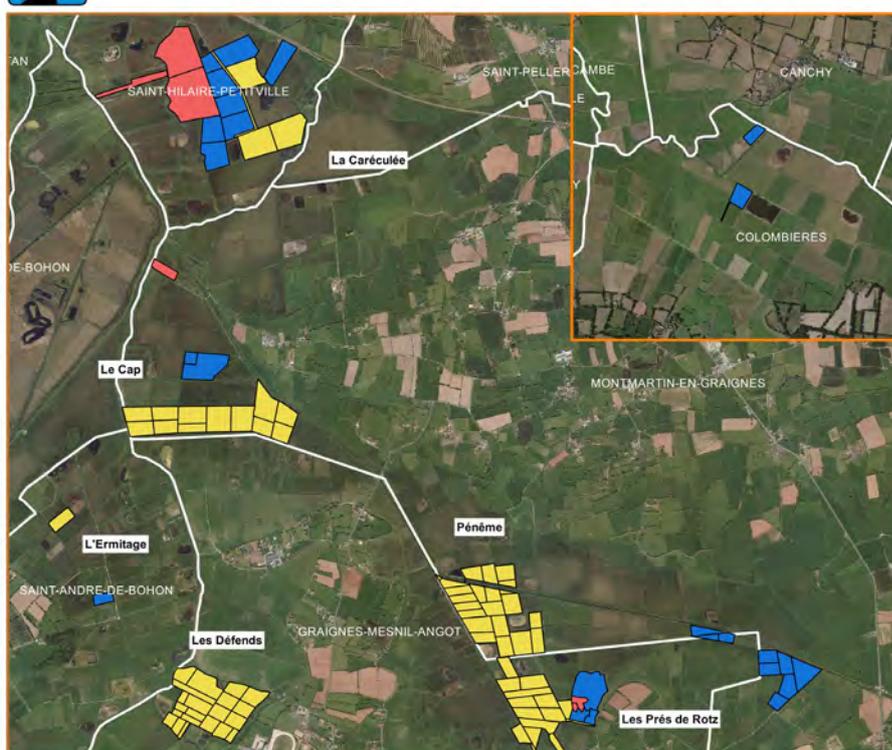
Par ailleurs, des démarches ont été menées pour acquérir de nouvelles parcelles dans la vallée de la Taute et l'assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2018 a donné son accord par 96 voix pour, une abstention et 5 contre (232 procurations avaient été reçues mais 17 membres seulement étaient physiquement présents).

Au total, le GONm gère désormais plus de 696 ha afin de protéger l'avifaune normande. Il est propriétaire de 216 ha acquis sur le territoire des marais du Cotentin et du Bessin (dont 212 dans la vallée de la

Taute et 4 dans la vallée de l'Aure), 38 ha dans la vallée de la Risle et 4 ha dans la plaine de Caen, soit un total de 279 ha. Si on y ajoute les acquisitions en cours, cela porte le total des terrains que nous avons en propriété à près de 300 ha.



Réserves GONm des vallées de la Taute et de l'Aure - juillet 2018



#### Légende

- Parcelles de la RNR
- Réserves libres
- Parcelles en cours d'acquisition



0 500 1000 1500 m

#### *Autres faits marquants de l'année 2017-2018*

A Tatihou, « le » renard introduit en juin 2014 est toujours présent et la saison de nidification 2018 fut encore plus catastrophique que les précédentes. A Saint-Marcouf, nous n'avons toujours pas réussi à capturer la fouine introduite par une personne pour le moins malveillante.

Suite aux discussions qui ont eu lieu avec le Conservatoire du Littoral et ayant abouti à une convention-cadre signée le 16 mars 2017, la convention particulière de Tatihou a été signée le 25 juillet 2018. Reste à signer les autres conventions particulières prévues pour Tombelaine, Ver-sur-Mer, Blonville-sur-Mer et l'extension d'Antifer.

## Localisation des réserves

Le réseau des 24 réserves du GONm se répartit comme suit : 11 réserves dans la Manche, 7 réserves dans le Calvados, 1 dans l'Orne, 2 dans l'Eure et 3 en Seine-Maritime. Les modalités de classement (gestionnaire par convention, propriétaire-gestionnaire) des terrains sont présentées ci-dessous. Toutes les informations concernant les conservateurs bénévoles et les salariés responsables des réserves, sont synthétisées dans le tableau 1 ci-après (en gras, les réserves naturelles).



N°	Code	Réserve	Bénévoles	Gardes salariés	Salariés responsables
1	M01	Tombelaine	Luc Loison		Eva Potet
2	M02	Tirepiéd	Jean Collette		
3	M28	La Gohannière (Près de l'Orange)	Paulo Sanson		
4	M04	Chausey	Gérard Debout	Fabrice Gallien	
5	M07	Mare de Vauville	Joëlle Riboulet Gérard Debout	Marie-Léa Travert	
6	M08	Nez-de-Jobourg	Philippe Allain		Eva Potet
7	M10	Tatihou	Jocelyn Desmares	Régis Purenne Daphné Lapie	
8	M11	Saint-Marcouf / Île de Terre - Bernard Braillon	Gérard Debout	Régis Purenne	
9	M14 à 21	<b>Saint-André-de-Bohon 1, Graignes (Près de Rotz 1) ; Les Défends - Jeanne Frémond, Montmartin-en-Graignes (Cap ; Pénème), Saint-Hilaire-Petitville (Caréculée)</b>	Alain Chartier	Maeva Dufour	
10	M 22 à 26	Saint-Hilaire-Petitville (Gabriel Debout), Graignes (Les Levées Vaultier - Près de Rotz 2 ; La Barre aux Francs ; Marais de Gruchy), Saint-André-de-Bohon 2, Montmartin-en-Graignes (Première Pièce Rigault)	Alain Chartier	Maeva Dufour	
11	C04 & C13	Colombières 1 & 2			
12	M20	Rade de Cherbourg	Jocelyn Desmares	Régis Purenne	
13	C01	Saint-Pierre-du-Mont	Martial Müller		
14	C05	Le Gast	Thierry Lefèvre		
15	C06	La Dathée	Stéphane Lecocq puis Lilian Sineux		
16	C07	Saint-Martin-Don	Thierry Lefèvre		
17	C10	Bréville-les-Monts	Nicolas Klatka		
18	C12	Saint-Sylvain	Claire Debout & Julien Hergault	James Jean Baptiste	
19	O02	Flers	Étienne Lambert		
20	E01	Grande Noé	Christian Gérard	Céline Chartier	Fabrice Gallien
21	E04	Corneville-sur-Risle	Bernard Lenormand		
22	SM1	Antifer	Cyriaque Lethuillier	Gunter De Smet	
23	SM2	Fécamp	Gilles Le Guillou		
24	SM5	Berville-sur-Seine	Gilles Le Guillou	Céline Chartier	

Tableau I : Liste des réserves ornithologiques du GONm, conservateurs et salariés responsables.

Codes	Réserves	Date de création	Propriétaires	Convention avec ...	Superficie
M01	Tombelaine	1985	CdL	A signer avec CdL et SyMEL	4 ha
M02	Tirepiéd	1990	Propriétaire privé	Propriétaire	2 ha
<b>M28</b>	<b>Prés de l'Orange</b>	2017	GONm	Propriétés du GONm	21 ha
M04	Chausey	1987	GONm	SCI : partie terrestre	68 ha
M07	Vauville	1970	CdL, commune et privé	État	60,25 ha
M08	Nez-de-Jobourg	1965	Propriétaire privé	Propriétaire	6 ha
M10	Tatihou	1990	CdL	A signer avec CdL et SyMEL	21 ha
M11	Île de Terre/Saint-Marcouf	1967	Domaine privé de l'État	MNHN	3,5 ha
<b>M14</b>	<b>L'Ermitage</b>	1994	GONm	Propriétés du GONm en RNR	147,57 ha
<b>M15</b>	<b>Les Prés de Rotz</b>	1994			
<b>M17</b>	<b>Le Cap</b>	1996			
<b>M18</b>	<b>Pènème</b>	1996			
<b>M19</b>	<b>La Caréculée</b>	1999			
<b>M21</b>	<b>Les Défends - Jeanne Frémont</b>	2006	GONm	Propriétés du GONm	57,58 ha
<b>M22</b>	<b>Gabriel Debout</b>	2010			
<b>M23</b>	<b>Levées Vaultier</b>	2012			
<b>M24</b>	<b>Marais de Gruchy</b>	2015			
<b>M25</b>	<b>Butte de l'île Main</b>	2015			
<b>M26</b>	<b>Barre aux Francs</b>	2015			
<b>M27</b>	<b>Première pièce Rigault</b>	2017			
M20	Rade de Cherbourg	2002	Domaine privé de l'État	Marine nationale Ports normands associés	Linéaire 4 km Superficie 2ha
C01	St-Pierre-du-Mont	1980	Propriétaire privé	Propriétaire	Linéaire 1 km
<b>C04a</b>	<b>Colombières</b>	1992	GONm	Propriété du GONm	2,28 ha
<b>C04b</b>	<b>Colombières</b>	2013	GONm	Propriété du GONm	1,66 ha
C05	Le Gast	1988	Bassin de la Sienne, privés	Convention en cours de renouvellement	4,15 ha
C06	La Dathée	1987	Commune de Vire	Commune	4 ha
C07	Saint-Martin-Don	1993	Propriétaire privé	Propriétaire	11 ha
C10	Bréville-les-Monts	1996	Propriétaire privé	Propriétaire	0,77 ha
<b>C12</b>	<b>Saint-Sylvain</b>	2010	GONm	Propriété GONm	4 ha
O02	Flers	1994	Commune	Commune	32 ha
E01	Grande Noé	1987	Établissement public foncier de Normandie	Convention avec syndicat mixte Base de Léry-Poses Convention avec Lafarge	71 ha
<b>E04</b>	<b>Corneville-s-Risle</b>	1997	GONm	Propriété du GONm	28,69 ha
SM1	Antifer	1991	Propriétaires privés	Propriétaires	Linéaire 1,5 km
SM2	Cap Fagnet	2001	Commune et privés	Commune et propriétaires	43 ha
SM5	Berville-sur-Seine	2007	Commune, Cemex et privés	Cemex et commune	64,51 ha

Tableau II : statuts des réserves et superficies

(En gras, les propriétés du GONm)

## Deux anniversaires en 2018 : réserves de Chausey et de Saint-Marcouf

*Gérard Debout ; conservateur des réserves de Chausey et de Saint-Marcouf*

Il y a 50 ans la réserve de l'Île de Terre de Saint-Marcouf, créée l'année précédente par la SEPNBC, vivait sa première année de protection : c'est cet anniversaire que nous fêtons en 2018. En 1982, Saint-Marcouf devenait une réserve du GONm.

Vingt ans plus tard, il y a 30 ans, le GONm créait la réserve de Chausey. Ces deux sites, qui abritent les principales colonies d'oiseaux de mer de Normandie sont certainement parmi les fleurons de notre réseau de réserves.

Tout au long de l'année, l'histoire de ces deux réserves a été présentée dans le Petit Cormoran et dans les différents media du GONm. Toujours dans le cadre de ces deux anniversaires, deux sorties en mer ont été organisées et le week-end de l'oiseau migrateur, à la Saint-Michel, leur a été presque entièrement consacré.

### **Sortie le dimanche 27 mai 2018 pour les 50 ans de la réserve Bernard Braillon à Saint-Marcouf**



*La réserve Bernard Braillon. Île de Terre de Saint-Marcouf. Photo Gérard Debout*

Dimanche 27 mai, dans le cadre de l'anniversaire de la réserve de Saint-Marcouf, deux sorties en mer à destination de la réserve de Saint-Marcouf, organisées par Gérard et Claire Debout, ont eu lieu. 35 adhérents, séparés en deux groupes en raison de la capacité du bateau, y ont participé. Un temps magnifique, une mer d'huile et la disponibilité du capitaine du Flipper 2 nous ont permis de découvrir les îles et leurs oiseaux dans d'excellentes conditions.

Le matin, le premier groupe conduit par Gérard Debout, conservateur bénévole de la réserve, a pu observer en mer les espèces suivantes : fou de Bassan, mouette tridactyle, mouette mélanocéphale, cormorans, goélands, guillemot de Troïl, grèbe huppé ... mais aussi, malheureusement, de vastes nappes de sargasse emprisonnant de nombreux déchets de plastique. Le tour des îles a permis d'observer dans des conditions optimales cormorans et goélands, huïtrier, tadorne, eider à duvet mais aussi trois phoques gris.

Les deux groupes se sont retrouvés le midi pour un pique-nique dans nos réserves des marais de Carentan, que nous avons visitées l'après-midi.



*Le 1er groupe avant la sortie du matin le 27 mai 2018. Photo Xavier Corteel*

Le second groupe, conduit par Régis Purenne garde technicien de la réserve, a quitté le port de Grandcamp-Maisy à 19h30, et eut aussi une météo parfaite et en prime un beau coucher de soleil. En plus des espèces déjà observées le matin, nous avons pu observer 4 chevaliers gambettes, et 2 spatules au repos sur l'île du Large, dont une baguée poussin en juin 2017 aux Pays-Bas. Nous avons pu aussi observer un phoque veau-marin près de la réserve, puis sur le retour un groupe de 7 puffins des anglais qui a disparu aussi vite qu'il est apparu.

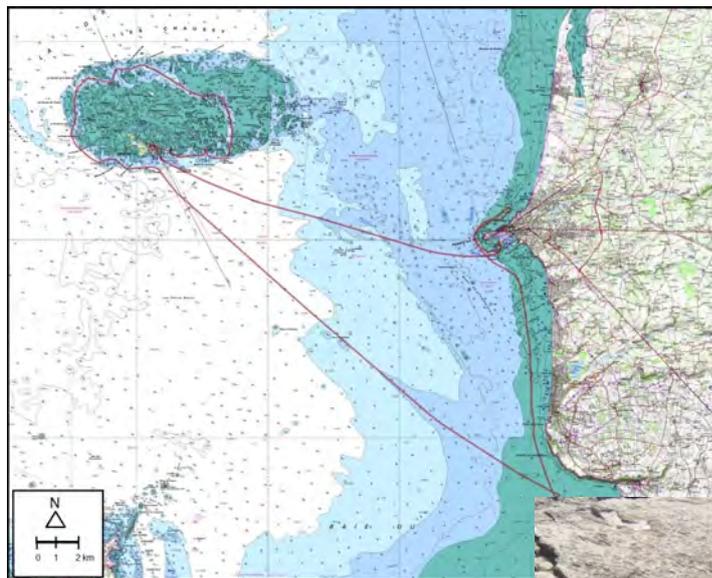
Belle et bonne journée donc dans une ambiance chaleureuse permettant des rencontres et des découvertes et rassemblant des adhérents dans leurs diversités ... ne serait-ce que par l'âge : de 24 ans à 87 ans.



*L'archipel avant le coucher du soleil le 27 mai 2018, le second groupe avant la sortie du soir. Photo J. Thieser.*

**Sortie le 30 septembre 2018 pour les 30 ans de la réserve de Chausey**

Une excursion en bateau, organisée le dimanche 30 septembre 2018 par Gérard et Claire Debout, a permis de découvrir la réserve de Chausey sous un angle nouveau, même pour les habitués de l'archipel. Le bateau « Jolie France », après nous avoir emmenés en baie du Mont au large des falaises de Carolles, a filé vers Chausey dont nous avons fait le tour. 69 adhérents s'étaient inscrits pour cette journée magnifique du dimanche 30 septembre. Là encore le très beau temps nous a accompagnés et un commentateur touristique de bonne tenue nous a informés sur les sites que nous longions tant au niveau de Granville que des falaises de Carolles ; nous sommes passés au milieu des stationnements de macreuses noires qui ont été bien observées. Les indications plus ornithologiques étaient présentées par Gérard Debout, avec l'aide de Fabrice Gallien.

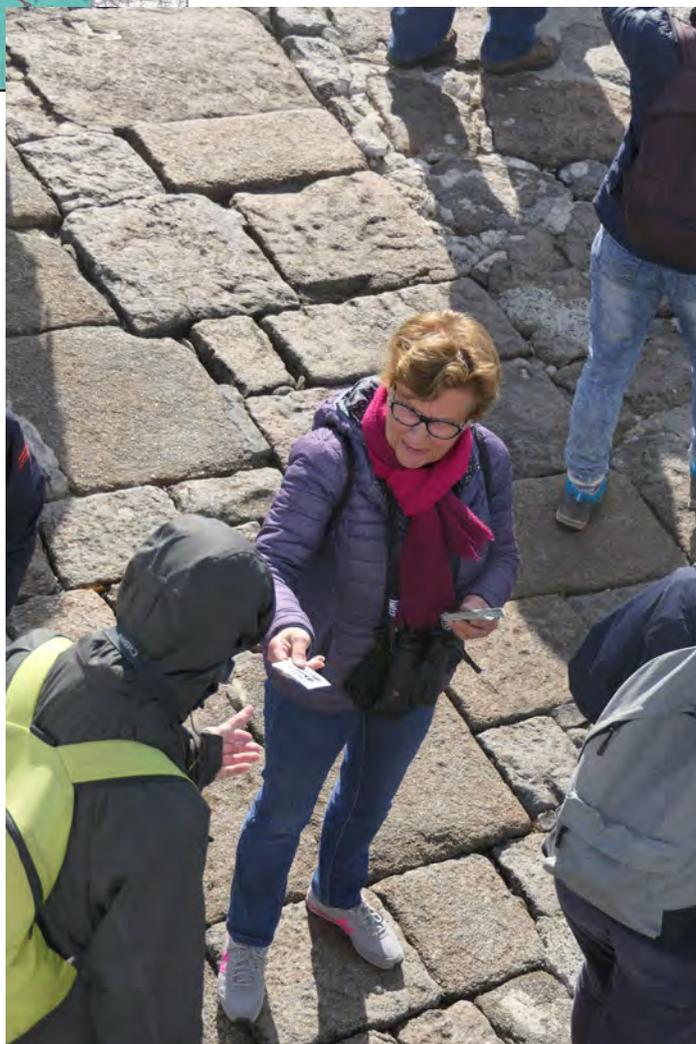


Une bonne présence d'alcidés (petits pingouins et guillemots de Troïl), de macreuses noires (mais seulement un puffin des Baléares) en a ravi plus d'un. Le tour de l'archipel de Chausey a permis de le découvrir sous un angle inhabituel même pour les adhérents fidèles aux stages organisés sur la réserve : pour beaucoup, ce fut l'occasion de voir une première bernache pour l'automne 2018, des mouettes mélanocéphales et des cormorans huppés au reposoir sur les rochers, tout près de la vedette.

Comme pour Saint-Marcouf fin mai, cette sortie a permis à des adhérents de plusieurs générations (de 14 à 84 ans) de se retrouver autour de leur intérêt commun. De nombreux participants ont été satisfaits de l'ensemble du week-end si l'on en juge par les remerciements qui nous ont été adressés.

Claire et Gérard Debout

*Distribution des tickets pour le retour, après le pique-nique sur Chausey  
Photo Jacques Alamargot*



## La Saint-Michel à Carolles : 17<sup>ème</sup> week-end de la Saint-Michel

Après le pique-nique de midi qui réunissait plus de 80 personnes, les conférences prévues se sont déroulées à la salle de l’Amitié, prêtée par la mairie de Carolles où nous n’avons pas eu assez de chaises pour accueillir plus de 100 curieux venus écouter les évocations anciennes, les bilans et les études scientifiques de très haut niveau qui sont en cours sur deux de nos plus prestigieuses réserves dont on fêtait les anniversaires : les 30 ans de l’archipel occidental de Chausey et les 50 ans de l’archipel oriental de Saint-Marcouf.

Madame Sandrine Robbe, adjointe au chef de pôle « Mer et Littoral » au Service Ressources Naturelles (SRN) de la DREAL de Normandie et Monsieur Christophe Aulert, chef de l’antenne de la façade maritime - Manche Mer du Nord, Département Milieux marins à l’Agence française pour la biodiversité ont assisté à nos conférences.



*La réserve de Chausey présentée par Gérard Debout, conservateur  
Photo Jacques Alamargot*

Gérard Debout, conservateur des réserves créées par le GONm sur les deux archipels, a fait l’historique de ces réserves et présenté les actions qui y sont menées ; il a aussi présenté les oiseaux marins nicheurs de chacune de ces deux réserves. Fabrice Gallien, garde de Chausey, Fabrice Cochard, technicien et Xavier Corteel, bénévole infatigable à Chausey, ont

présenté les bilans sur les nicheurs et les hivernants et ont exposé plus en détails les avancées scientifiques sur l’huître-pie. Régis Purenne, garde de Saint-Marcouf, et Fabrice Gallien ont présenté les résultats de certaines des études menées par le GONm sur le cormoran huppé. Ce bel ensemble de résultats montre le sérieux et l’importance des études scientifiques que le GONm réalise sur ses réserves. Gérard Debout a conclu en montrant que ces conférences illustraient parfaitement comment le GONm agissait pour atteindre ses objectifs statutaires : améliorer la connaissance scientifique et protéger les oiseaux dans leur milieu.



*La salle attentive pendant les conférences  
Photo Xavier Corteel*

Claire Debout

Article de Ouest-France

## Le GON<sup>m</sup> a fêté ses deux réserves ornithologiques

**Carolles** — Retour sur le week-end d'observation, de conférences et d'anniversaires des réserves de Chausey et Saint-Marcouf, organisé par le Groupement ornithologique normand.

### Le bilan

Samedi, la salle de l'amitié est comble pour la Saint-Michel qui est l'occasion pour le GON<sup>m</sup> (Groupement ornithologique normand) de mettre en avant le bilan de ces deux réserves.

Auparavant, l'observation des oiseaux migrateurs avait inauguré cette journée sur les falaises de Carolles et Champeaux. « Nous organisons cette journée d'observation depuis dix-sept ans. Cette édition est l'occasion de fêter les 30 ans de la réserve de Chausey et les 50 ans de celle de Saint-Marcouf », déclare Gérard Debout, président du GON<sup>m</sup> et conservateur de la réserve de Saint-Marcouf.

### Mille adhérents

Les conférences, devant un public captivé, ont concerné « la réserve de Saint-Marcouf, créée avec beaucoup de ténacité par Bernard Brailion, pour préserver le grand cormoran qui voyait sa population décliner, présente Gérard Debout. Puis se sont installées d'autres espèces comme le goéland marin, le fou de Bassan. On peut dire qu'en cinquante ans d'existence, nos observations évaluent la présence de 8 000 à 10 000 oiseaux par an, 400 000 à 500 000 oiseaux depuis la création de la réserve. Elle a permis l'apparition de trois nouvelles espèces. » La réserve de Chausey a vu l'installation de trois espèces, dont le horle huppé. « Ces réserves ont un intérêt capital pour la protection, mais également pour le recense-



Les membres du GON<sup>m</sup> : Xavier Corteel, Gérard Debout, président, Fabrice Gallien, Fabrice Cochard, Matthieu Beauvils, Claire Debout, avec Jean-Marie Sévin, maire de Carolles, commune qui accueille le local de la Maison de l'oiseau migrateur depuis vingt-cinq ans.

(CREDIT PHOTO : OUEST FRANCE)

ment et l'évolution, qui font l'objet d'études que nous transmettons au muséum. »

Xavier Corteel et Fabrice Gallien ont présenté le suivi réalisé depuis 1987 à Chausey, dont l'hultrier pie notamment, qui compte environ 227 couples en 2018 et qui a la particularité d'avoir une fidélité au nid de reproduction ainsi que de partenaire.

Matthieu Beauvils, ornithologue de

Bretagne vivante, a quant à lui, présenté l'Atlas des oiseaux nicheurs de la baie du Mont-Saint-Michel « L'objectif est de connaître les spécificités de l'avifaune nicheuse de la baie, ses limites ornithologiques dans la baie et de proposer des protocoles de suivi représentatifs qui seront des aides précieuses à la gestion et à la conservation », présente l'ornithologue.

Le GON<sup>m</sup> qui compte plus de mille adhérents, dix salariés et un budget annuel de 900 000 €, n'en est pas moins inquiet. « On se sent de moins en moins suivis par les pouvoirs publics et la population. Nous serions un pays anglo-saxon, nous aurions trois fois plus de gens sur le terrain », déplore Gérard Debout.

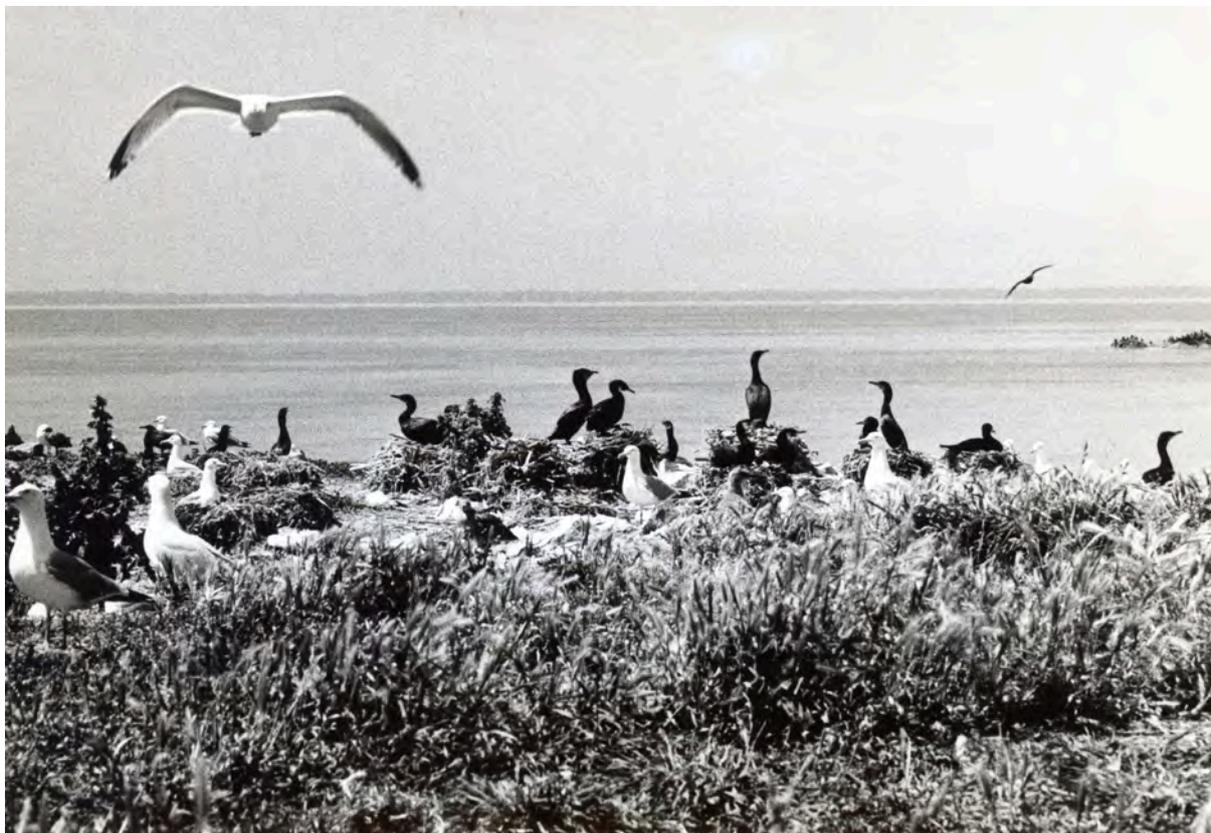
*Pingouin torda  
(Photo Gérard Debout)*



## Les 50 ans de la réserve de Saint-Marcouf

*Gérard Debout ; conservateur de Saint-Marcouf*

Le cliché suivant montre la réserve de l'Île de Terre presque à ses tout débuts, le 2 juillet 1969 : c'est le cliché le plus ancien connu de la colonie de grand cormoran. L'oiseau au centre est le modèle du premier dessin de couverture de la revue scientifique du GONm : Le Cormoran.



*Photographie Michel Brosselin*



C'est Bernard Braillon qui devient le premier conservateur de la réserve pour le compte de la SEPNBC : le cliché ci-dessous nous le montre au début des années 1980 observant la réserve depuis l'Île du Large alors que nous mettions en place un panneau d'information signalant l'existence de la réserve.

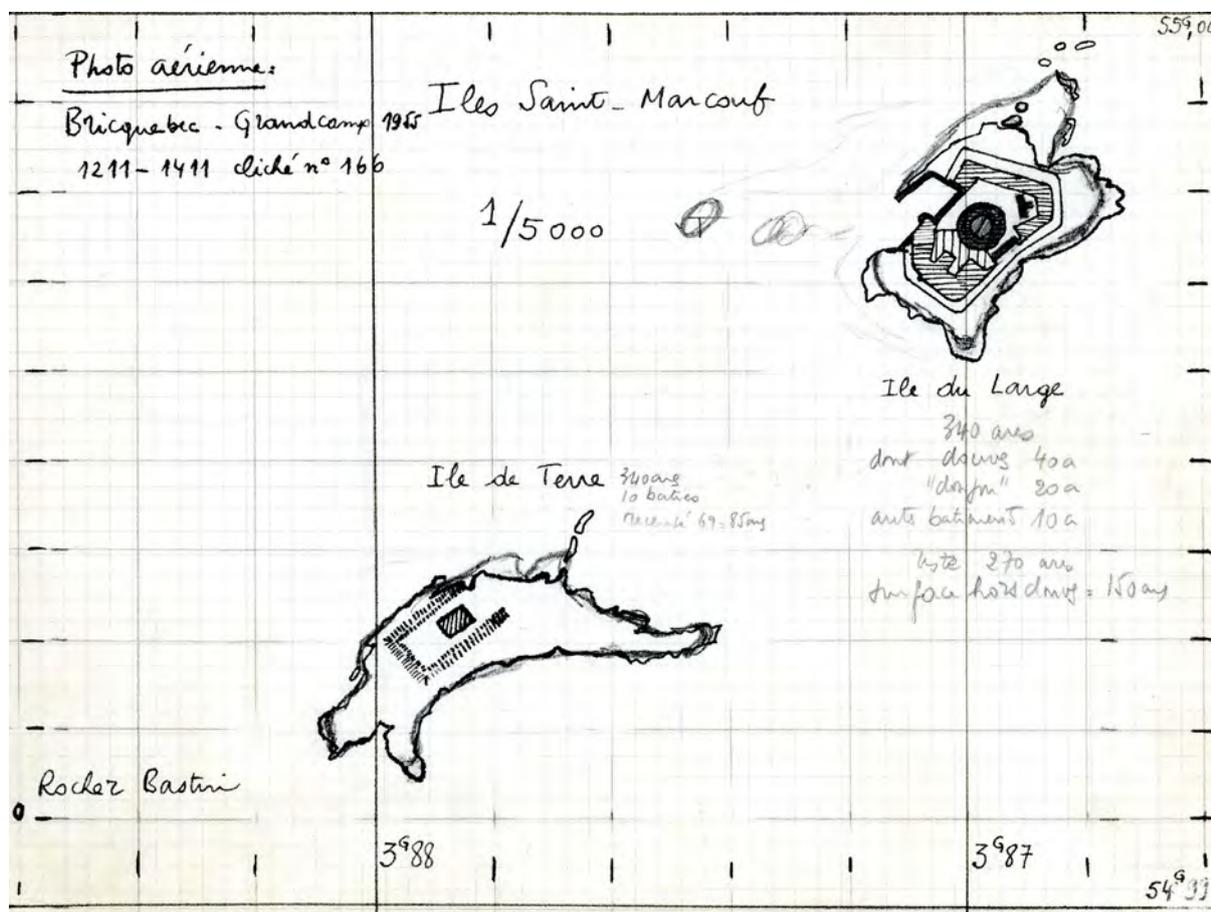
Jusqu'à cette époque, avant que le GONm achète son premier bateau, le Cartchulot, nous allions à la réserve grâce à un pêcheur de Saint-Vaast-la-Hougue qui en était, en même temps, le garde, M. Lepraël.

*Bernard Braillon. Photographie Gérard Debout*



À bord du bateau de M. Lepraël en route vers l'Île de Terre, mai 1979. Sur ce cliché, on voit Bernard Braillon de profil, en bas à gauche, Gérard Debout au centre et Benôit Bizet, à droite.  
Photographie Claire Debout

Bernard Braillon, homme très organisé et très méticuleux, a mis en place les outils de suivi de la réserve, outils simples mais efficaces et tout d'abord des cartes qui n'existaient pas jusqu'alors. Cette première carte de l'archipel a été établie par Bernard Braillon en 1967 (Document GONm).





*L'Île de Terre, mai 87. Pose de la stèle érigée sur l'île à la mémoire de Bernard Braillon. Gérard Debout est au centre, Frédéric et Benoît Bizet l'encadrent. Photographie Claire Debout*

Une réserve, ce sont des oiseaux bien sûr, mais aussi les personnes qui la gèrent et un des événements les plus marquants de la vie de cette réserve fut le décès de Bernard Braillon, juste après qu'il m'ait confié la gestion de cette réserve. C'est en mai 1987, cinq mois après son décès, que le GONm avait décidé de mettre en place une stèle en son honneur ; son nom fut donné à la réserve et cela soulignait l'importance qu'il avait accordé aux actions de protection, préoccupation qui l'avait conduit à mettre dans nos objectifs statutaires, à côté de l'activité scientifique, la protection : nous poursuivons dans cette voie depuis.

La colonie de grand cormoran, qui a été la principale motivation de la création de la réserve conventionnée, était considérée, à juste titre, comme virtuellement éteinte en 1967 par Braillon : sur la quarantaine de nids construits, 11 seulement contenaient des œufs et il n'y eut probablement aucun jeune à l'envol. La mise en réserve permit alors une croissance spectaculaire et régulière des effectifs puisqu'actuellement plusieurs centaines de couples se reproduisent à Saint-Marcouf : il s'agit là d'un des plus beaux exemples français de réussite d'une protection. Depuis, les grands cormorans ont toujours tous niché sur l'Île de Terre sauf en 1990, année où la moitié des couples a niché sur l'Île du Large, conséquence probable de la tempête de février 1990 et ceci ne s'est pas renouvelé.

La situation de la réserve sur le plan administratif devrait devenir plus assurée avec la prise de deux arrêtés préfectoraux, normalement dans un avenir très proche : l'un qui confirme l'interdiction permanente de débarquer sur l'île et un autre qui va interdire la navigation et le mouillage autour de la réserve, beaux progrès donc. A l'inverse, les menaces perdurent : d'une part, l'introduction volontaire d'une fouine sur la réserve qui détruit des oiseaux depuis plus d'un an malgré nos tentatives de capture et, d'autre part, les menaces que font peser sur l'archipel l'association dite « des amis de l'Île du Large » qui visent à anéantir les oiseaux sur l'Île du Large. Enfin, toute la grande zone marine de l'est du Cotentin a été désignée comme ZPS (dite de Baie de Seine occidentale) agrandissant considérablement la ZPS des îles Saint-Marcouf, les îles en constituant les seuls secteurs émergés.

Le spectacle a changé entre ma découverte de la réserve en 1975 et maintenant. Lorsqu'il y avait 3 000 couples de goélands argentés (sur 3 ha), l'ambiance sonore et l'impression ressentie était très différente de ce qui se passe désormais. La réserve évolue (la mise en réserve n'est pas une mise en conserve !)

Que sont devenus les grands cormorans pour lesquels la réserve a été créée ? l'évolution des effectifs en forte hausse nous montre les effets extraordinairement positifs de la mise en réserve jusqu'en 2005. Puis, un déclin s'amorce et illustre les limites de nos capacités d'action car ce déclin a probablement une cause extérieure à la réserve (diminution du stock de poissons dans une mer surexploitée et tir sur les lieux d'hivernage ?).



*La réserve de l'Île de Terre. Photographie Gérard Debout*

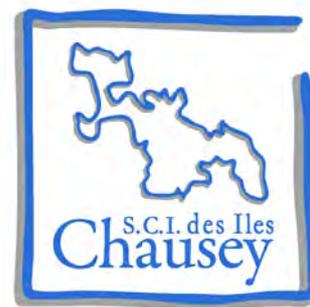


*Ambiance à Saint-Marcouf, tournepierres à collier nombreux. Mai 2016. Photographie Gérard Debout*

## Les 30 ans de la réserve de Chausey

*Gérard Debout ; conservateur de Chausey*

Autre anniversaire cette année concernant une réserve créée pour sauver les oiseaux de mer nicheurs : la réserve des Îles Chausey, site prestigieux s'il en est. La création de la réserve de Chausey date de la signature, le 11 novembre 1987, de la convention de gestion qui lie le GONm et la SCI des Îles Chausey, propriétaire de tous les îlots et de la majorité de la Grande Île. Cette convention n'a concerné les oiseaux nicheurs qu'au printemps 1988 d'où l'anniversaire fêté cette année plutôt que l'an dernier.



*Cormoran huppé. Photographie Gérard Debout*



Archipel d'îlots de superficie varié, Chausey possède un vaste estran largement exploité par les pêcheurs, les conchyliculteurs et les pêcheurs à pied. Les îlots sont recouverts d'une végétation variée lichénique, herbacée et arbustive (fourrés de lierre, troène, petit houx, ronce et beaucoup plus rarement ajoncs). On y rencontre des restes d'habitat et de carrières de granit. La Grande Ile est habitée, très anciennement puisque deux chambres funéraires y sont encore visibles, et des silex taillés et des fragments de poteries y ont été découverts. Des restes mégalithiques sont visibles sur la Gênetiaie.

L'exploitation ancienne du varech pour en extraire la soude est attestée depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle : elle a cessé au XIX<sup>ème</sup>. L'exploitation de la granodiorite de Chausey (ou granit de Chausey) est encore plus ancienne puisqu'elle remonte au XI<sup>ème</sup> siècle et n'a cessé qu'après la Seconde Guerre Mondiale. Cette roche a servi, entre autres, à la construction du Mont-Saint-Michel, à celle des quais de Londres, des trottoirs parisiens ou à la reconstruction de Saint-Malo. Très fréquentée touristiquement, la Grande Ile était partiellement cultivée au moins jusqu'en 1990, dernière année où la ferme a été exploitée.

La réserve est gardée au printemps depuis 1988 par des adhérents bénévoles, puis des objecteurs de conscience, puis des salariés. Par arrêté préfectoral, l'accès aux îlots est interdit de septembre à juillet, ce qui offre aux oiseaux la quiétude nécessaire à leur reproduction et à leur repos à marée haute : la période de reproduction est donc préservée. D'importantes colonies d'oiseaux marins se trouvent à Chausey et la réserve est un des hauts lieux ornithologiques européens. Si des mentions anciennes de

l'intérêt ornithologique sont publiées parfois, c'est à Camille Ferry que revient la découverte de la colonie d'oiseaux de mer, à la fin des années 1950. Les recensements furent initialement organisés par Lucienne Lecourtois qui fut aussi à l'origine de la première mesure de protection avec Claude Desliens (arrêté municipal interdisant le débarquement sur les îlots au printemps).

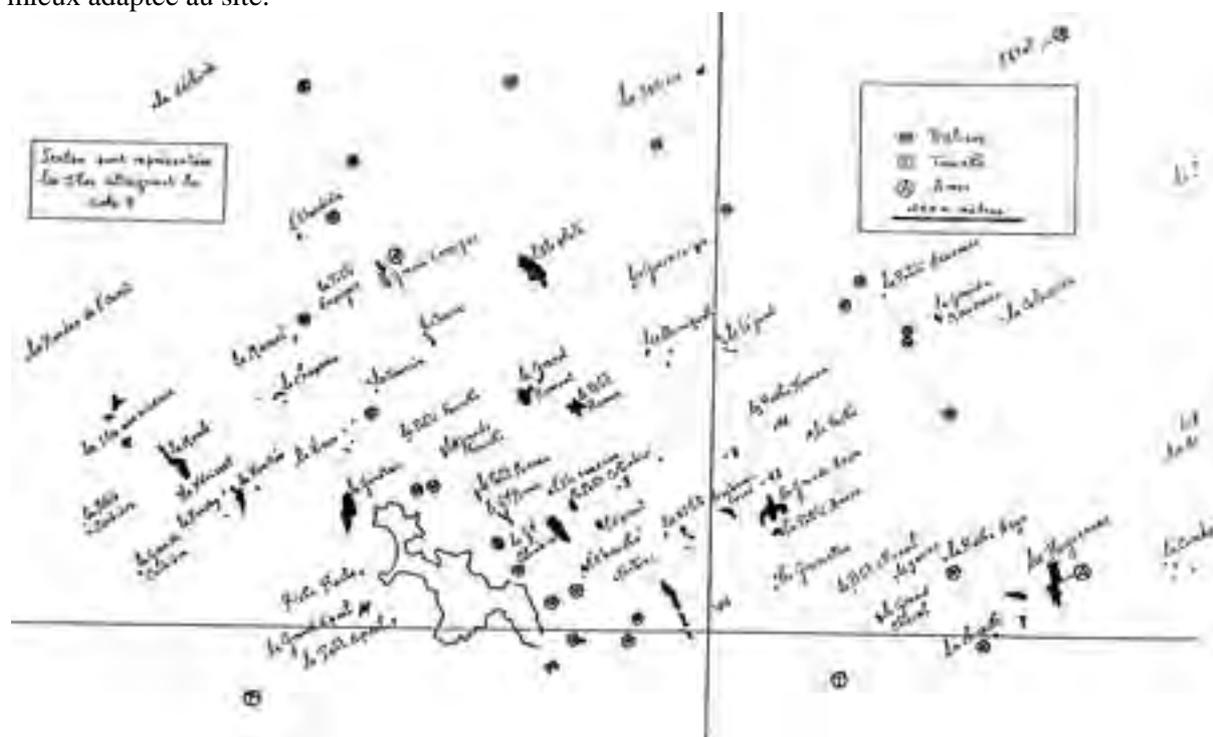
C'est depuis 1984 que le GONm en tant que tel organise les recensements de l'Ascension et donc, depuis 30 ans qu'il gère la réserve. Cette gestion consiste à surveiller les îlots et le respect des interdictions de débarquement, à réaliser des aménagements pour favoriser la reproduction de certaines espèces (aménagements pour sternes, gestion de la végétation, dératissage, ...), à participer à de multiples réunions concernant l'archipel, ...

### Les oiseaux de Chausey

Le GONm mène de nombreux recensements sur la réserve toute l'année et y conduit des études plus poussées, études concernant le grand cormoran, le cormoran huppé, le goéland marin, le tadorne de Belon, l'huître-pie, mais aussi les nicheurs terrestres de la Grande Île, et ... les relations entre canards marins et bouchots à moules. Plusieurs de ces études ont fait l'objet de publications dans des revues scientifiques d'audience internationale et de plusieurs mémoires dont deux thèses universitaires.

Les oiseaux marins de Chausey sont recensés pratiquement annuellement depuis la fin des années 1960. La tradition (instaurée par Lucienne Lecourtois) d'effectuer ce recensement au week-end de l'Ascension a permis, conjointement avec les aigrettes, tadorne, harles et huîtres, de suivre au mieux ces nicheurs marins (un article vient de paraître sur ce sujet dans *Alauda* : Debout, G (2018) Recenser les oiseaux marins nicheurs à date fixe : est-ce indispensable ? L'exemple de la réserve de Chausey avec 30 ans de recensements. *Alauda*, LXXXVI, 2, 85-94).

Le recensement se fait en 4 à 5 jours et est réalisé par une vingtaine d'observateurs qui vont d'îlot en îlot, en bateau ou à pied (selon les îlots et les coefficients de marée). Un des documents indispensables à ce recensement est la carte élaborée par Bernard Braillon, ancienne mais toujours la mieux adaptée au site.



Les colonies d'oiseaux de mer sont remarquables : première colonie française de cormoran huppé, première colonie française de goéland marin, mais aussi colonies de grand cormoran, de goélands brun et argenté, de sterne pierregarin. La sterne caugek y niche irrégulièrement ; la sterne arctique et la sterne de Dougall occasionnellement. Outre les oiseaux marins nicheurs, les oiseaux d'eau et de rivage sont eux aussi remarquables, le plus notable étant le harle huppé puisque tous les nicheurs français sont à Chausey. A côté du harle, belle population de tadorne de Belon (un des rares sites français où l'espèce réussissait à nicher dans les années 1950) et première colonie française d'huître-pie, etc.

D'autres enfin pourraient nicher à Chausey si la pression exercée par les rats devait disparaître : pétrel-tempête, puffin des anglais. Pour cela, un projet de dératisation de l'archipel est en cours d'élaboration, mais nous n'en sommes qu'aux prémices et il nous faut trouver l'argent pour ce projet énorme.

Site d'escale migratoire et site d'hivernage des faucons émerillon et pèlerin, du hibou des marais, du héron cendré, de nombreux passereaux dont les gobemouches gris et noir, bruant des neiges, traquet motteux, traquet tarier, fauvettes aquatiques, pouillots (dont le pouillot à grands sourcils), ... Les oiseaux d'eau exploitant le domaine maritime sont nombreux : bernache cravant, harle huppé, plongeurs, alcidés, limicoles (en particulier : chevalier gambette, chevalier aboyeur, courlis cendré, tournepierre, bécasseau violet).



*Le sémaphore de Chausey avant sa restauration. Dessin Guillaume Debout*

## Animations-communication

Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature. Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie. Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum ([www.gonm.org](http://www.gonm.org)) et sur des dépliants spécifiques. Le bilan des animations pour la saison 2017-2018 est présenté dans le tableau 3 : au total, **154 animations** (toutes modalités confondues) ont été proposées (contre 173 en 2017 et 158 en 2016) et **1691 personnes** y ont participé (contre 2 403 en 2017 et 1 742 en 2016).

Malgré nos efforts pour accroître le nombre d'animations, il y a une baisse en 2017-2018 : le développement de la communication sur notre réseau de réserves est toujours primordial.

Réserve	Animations					
	Grand public		Groupes et scolaires		Évènements, stages et conférences	
	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants
Tombelaine	1	10				
Tirepied	1	22				
Prés de l'Orange					2	55
Chausey	4	47			5	29
Mare de Vauville	17	107	13	247		
Nez-de-Jobourg	2	2	0	0		
Tatihou	5	47	52	711	1	19
Saint-Marcouf					2	35
Marais de Carentan	7	42			3	33
Bréville-les-Monts					1	40
Saint-Sylvain	1	5			1	40
Grande Noé	13	98	2	38		
Corneville	1	5				
Antifer	1	5				
Cap Fagnet	1	0				
Berville-sur-Seine	18	54				
<b>Total 2018</b>	<b>72</b>	<b>444</b>	<b>67</b>	<b>996</b>	<b>15</b>	<b>251</b>
Total 2017	78	692	80	1529	15	182
Total 2016	63	396	80	1515	12	99
Total 2015	85	1235	126	2444	11	604
Total 2014	126	1850	88	1423	10	593
Total 2013	91	687	60	1444	12	727

Tableau III : bilan des animations sur les réserves du GONm en 2017-2018

Le fil de discussion « Réserves » sur le forum du GONm demeure toujours le fil de discussion le plus actif du forum du GONm

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=644&sid=a06cf7dae858190085fa9cc9416d854d>

Ce forum est actif depuis le 28 novembre 2012 ; le 9 décembre 2018, 456 messages y avaient été proposés et 141 356 consultations ont eu lieu.

## Images des réserves

### Les sites

*Chausey (haut) et Saint-Marcouf (bas). Photographies Gérard Debout*



**Les oiseaux**



*Grand cormoran à Saint-Marcouf (Photographie Gérard Debout)*



*Hirondelle de cheminée à Chausey (Photographie Gérard Debout)*



*Verdier d'Europe à Chausey (Photographie Gérard Debout)*

## Les autres animaux



*Phoque gris à Saint-Marcouf le 4 mai 2018. Photographie Gérard Debout*



*Lézard des murailles à Chausey. Photographie Gérard Debout*

## Nos actions



1989 : Chausey : réfection du muret autour du sémaphore ; Laurent Legrand et Didier Legallois. Photographie Gérard Debout



Chausey : Jérôme Bozec dénombrant les limicoles. Photographie Fabrice Cochard



1997, Chausey : Maryse Fuchs, assure le suivi des macreuses et des eiders sur les bouchots. Photographie Xavier Corteel



A gauche : 2007 : Le doris du GONm, le Bec-Scie, vers l'aventure. Photographie Xavier Corteel  
A droite : février 2015, Fabrice Gallien, garde de Chausey. Photographie Gérard Debout



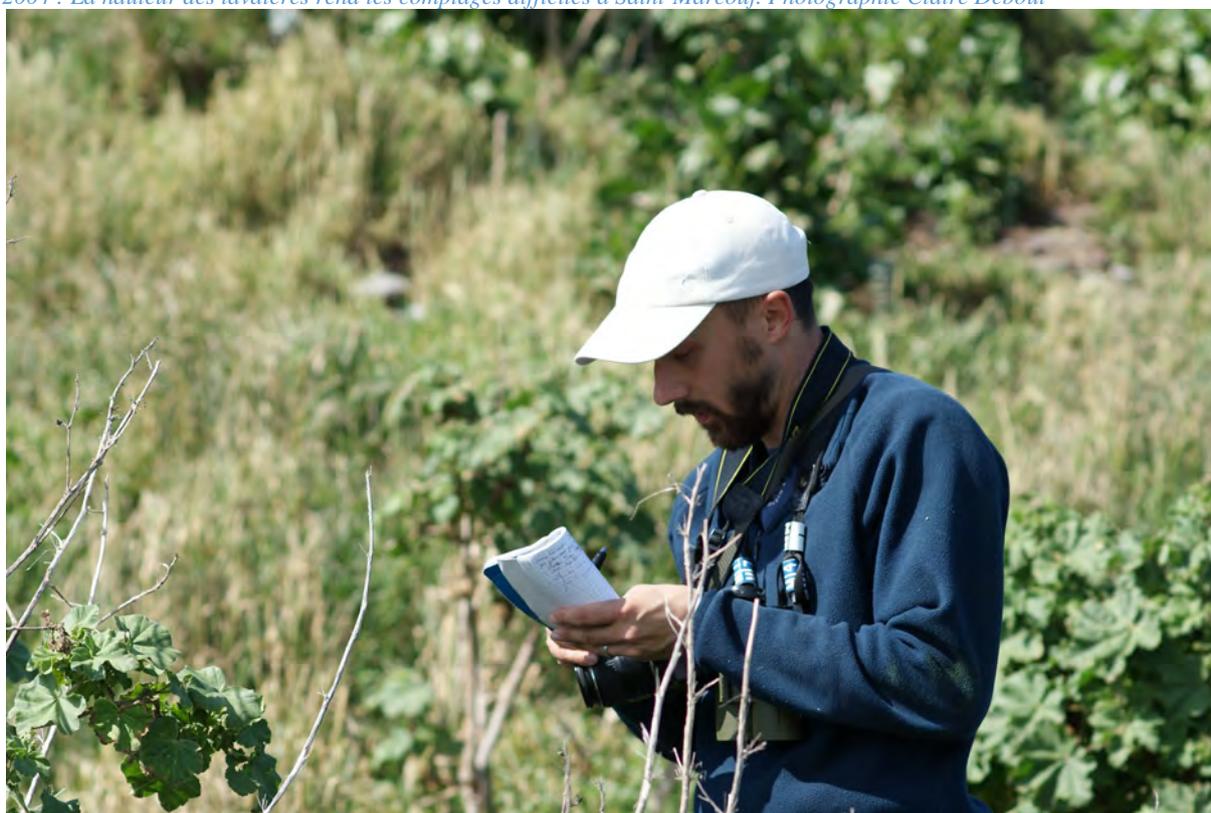
1979 : Une traversée : Bernard Braillon, Gérard Debout, Benoit Bizet. Photographie Claire Debout



1997 : Philippe Spiroux à la manœuvre pour tirer le zodiac. Photographie Gérard Debout



2004 : La hauteur des lavatères rend les comptages difficiles à Saint-Marcouf. Photographie Claire Debout



2012 : Régis Puremme, garde, lors des comptages au printemps. Photographie Gérard Debout

## Le bilan des nicheurs au printemps 2018

Gérard Debout

### Oiseaux marins nicheurs des réserves du GONm

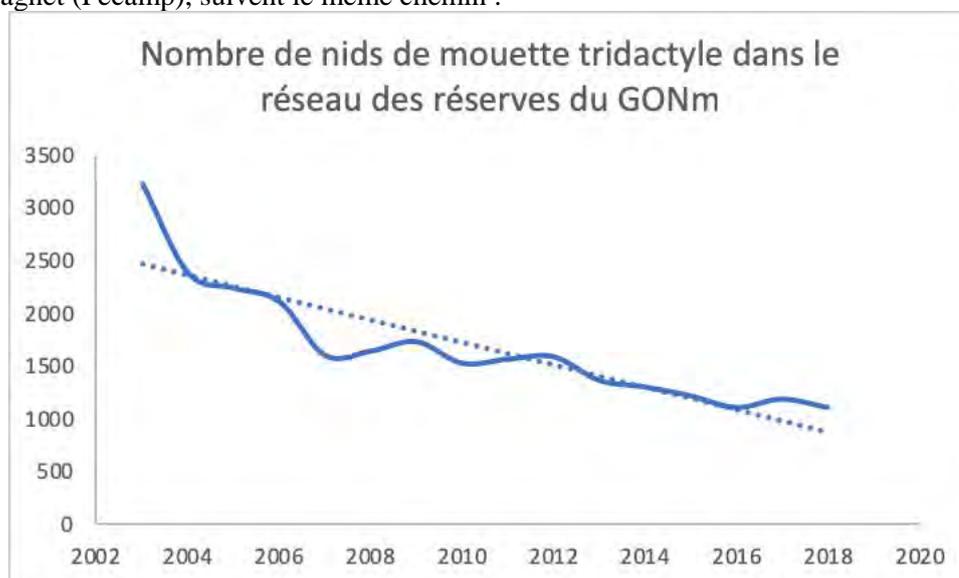
Le réseau des réserves du GONm héberge les principales colonies normandes d'oiseaux marins. Dans le cadre de l'observatoire des oiseaux marins mis en place par le GONm, nos réserves jouent un rôle essentiel car seules ces réserves sont l'objet de suivis à très long terme, comme les suivis de Chausey et de Saint-Marcouf qui ont débuté à la fin des années 1960 et qui offrent des séries de résultats sur le très long terme : 50 ans.

Nous indiquons pour chaque espèce nicheuse listée, son statut dans la liste rouge de Normandie<sup>1</sup>.

Nombre de couples/ Réserve	Fulmar boréal	Grand cormoran	Cormoran huppé	Goéland marin	Goéland brun	Goéland argenté	Mélano...	Mouette rieuse	Mouette tridactyle	Sterne pierregarin	Sterne caugek
<b>LR</b>	<b>EN</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>VU</b>	<b>CR</b>	<b>CR</b>	<b>EN</b>	<b>CR</b>	<b>CR</b>
<b>Total 2018</b>	<b>27</b>	<b>920</b>	<b>1375</b>	<b>992</b>	<b>54</b>	<b>1427</b>	<b>310</b>	<b>410</b>	<b>1100</b>	<b>73</b>	<b>4</b>
Maximum 2015-17	28	883	1487	1231	354	2952	520	630	1210	170	5
Maximum 2012-14	29	1157	1305	1324	811	3384	200	142	1583	66	50
Maximum 2009-11	57	1180	1185	1447	681	4402	127	280	1727	93	111
Maximum 2006-08	19	1318	1166	1299	399	4555	161	490	2006	140	2
Maximum 2003-05	30	1482	1263	1187	898	6118	95	650	3231	111	0

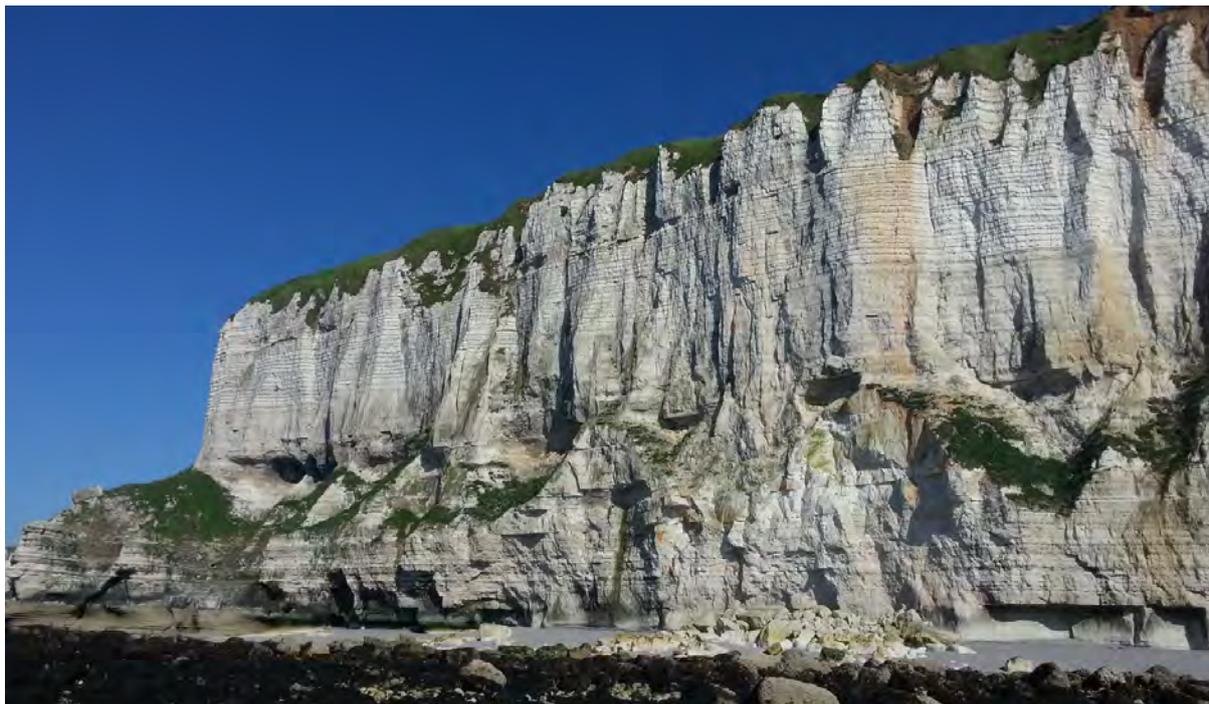
Si le grand cormoran ne semble plus décliner sur nos réserves en 2018, cela est dû à l'intégration d'un nouveau site, dont la désignation en réserve ornithologique est en cours.

La mouette tridactyle connaît un déclin continu ; deux colonies normandes sur quatre ont disparu (dont celle de la réserve d'Antifer) et les deux restantes, nos réserves de Saint-Pierre-du-Mont et du Cap Fagnet (Fécamp), suivent le même chemin :



La production en jeune est médiocre, voire très mauvaise tant à Saint-Pierre (0,14 jeune par nid) qu'à Fécamp (0,02 jeune par nid) et le déclin devrait se poursuivre à l'avenir. La cause principale envisagée est le déclin des stocks de poissons disponibles en mer pour les tridactyles pêchant en Manche.

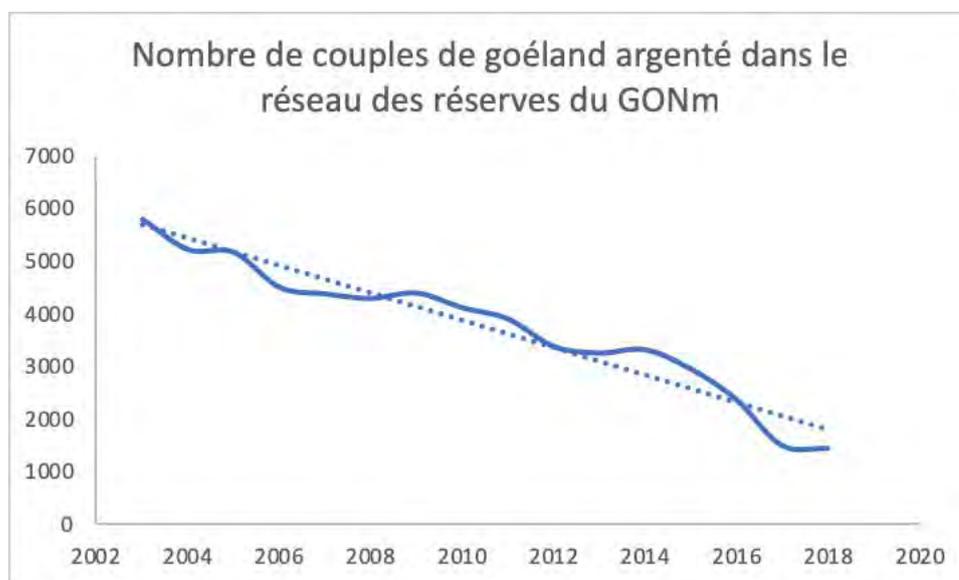
<sup>1</sup> D'après : Debout, Gérard 2016 - Liste rouge provisoire des oiseaux de Normandie selon les critères UICN, GONm. **CR** : en danger critique, **EN** : en danger ; **VU** : vulnérable ; **NT** : quasi menacée ; **LC** : préoccupation mineure ; **DD** : données insuffisantes



La réserve du Cap Fagnet. Photo Yannick Jacob

Mais plus « remarquable » encore est le déclin, semble-t-il irrémédiable, du goéland argenté : rappelons que les trois réserves de Chausey, Saint-Marcouf et Cap Fagnet hébergeaient à elles trois près de 10 000 couples il y a un peu plus de 20 ans, soit presque 7 fois plus que l'ensemble du réseau des réserves actuellement.

La courbe présentée ci-dessous est encore plus prédictive que l'an dernier (la valeur de  $R^2$  passe de 0,938 à 0,943 hautement prédictive puisqu'elle s'approche de 1 : la certitude) : elle prédit une disparition<sup>2</sup> des goélands nicheurs dans notre réseau de réserves qui se précise : 2027.



Pour clore ce tableau pessimiste, en 2018, nous remarquerons qu'aucune des espèces n'a un chiffre au-dessus des maxima enregistrés les années précédentes : c'est la première fois.

<sup>2</sup> Il restera quelques couples en nombre fluctuant comme il reste actuellement 0 à 2 couples de goéland brun à Saint-Marcouf d'une année à l'autre.

**Oiseaux d'eau nicheurs des réserves du GONm***Grèbes, hérons et autres grands échassiers, rallidés*

Nombre de couples/ réserve	Grèbe huppé	Grèbe castagneux	Héron cendré	Grande aigrette	Héron garde- bœufs	Aigrette garzette	Butor étoilé	Cigogne blanche	Râle d'eau	Marouette ponctué	Foule macroule
<b>LR</b>	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>EN</b>	<b>LC</b>	<b>CR</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	<b>CR</b>	<b>LC</b>
<b>Total 2018</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>195</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>223</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>59</b>
Max. 2015-17	17	25	185	0	50	399	3	1	9		101
Max. 2012-14	25	26	216		12	380+	4		10		83
Max. 2009-11	17	21	219		5	409	3		10		72
Max. 2006-08	22	11	246		8	432	4		15		58
Max. 2003-05	19	19	256		0	352	4		20		47

En 2018, la grande nouvelle pour le réseau de réserves du GONm est le premier cas de reproduction dans une de nos réserves d'une espèce rare, bien qu'en phase d'expansion : la grande aigrette. Cet événement a eu lieu dans la réserve de Bréville et tous les participants à la réunion conjointe CA du GONm - réseau de réserves, début juin, ont pu faire l'observation de cette nidification rare en Normandie.

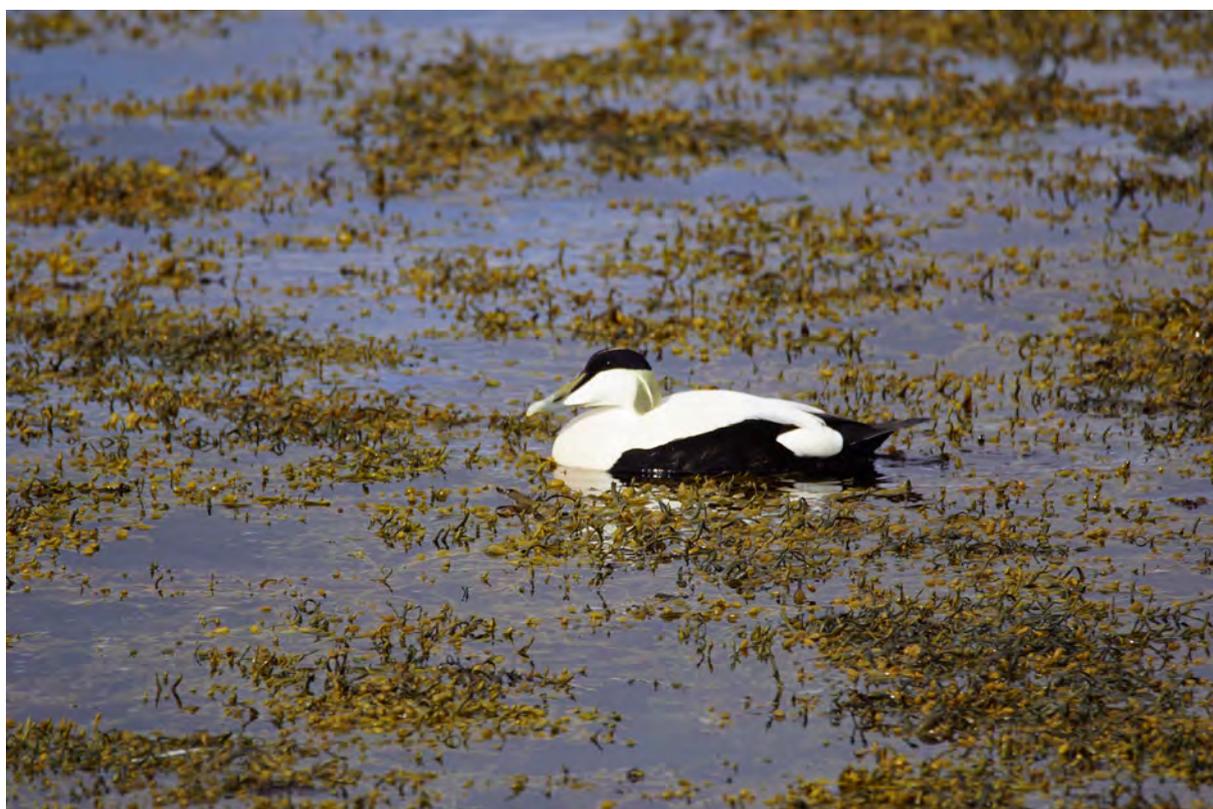


*Grande aigrette. Photo Gérard Debout*

*Anatidés*

Nombre de couples/ réserve	Cygne tuberculé	Tadorne de Belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Sarcelle d'été	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Harle huppé
<b>LR</b>	<b>EN</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>CR</b>	<b>CR</b>	<b>CR</b>	<b>LC</b>	<b>CR</b>	<b>CR</b>	<b>VU</b>	<b>CR</b>	<b>CR</b>
<b>Total 2018</b>	<b>7</b>	<b>59</b>	<b>49</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Max. 2015-17	7	59	66	2	3	5	7	4	10	18	2	5
Max. 2012-14	22	57	77							12		
Max. 2009-11		117	68							17		
Max. 2006-08		100	45							16		
Max. 2003-05		101	68							20		

Le réseau des réserves du GONm s'enorgueillit d'héberger deux des canards nicheurs les plus rares de France : le harle huppé, d'une part, qui, en France, ne niche qu'à Chausey et l'eider à duvet qui a déjà niché à Chausey et a niché cette année, pour la première fois de façon certaine (mais l'avait sans doute fait auparavant) à Saint-Marcouf.



*Eider à duvet mâle. Photo Gérard Debout*

Nous noterons aussi le beau score de la sarcelle d'été, du canard souchet et celui du fuligule morillon qui progresse pour s'approcher de son effectif maximal connu. Par contre, il n'y a pas eu, cette année, de reproduction de sarcelle d'hiver sur nos réserves.

**Limicoles**

Nombre de couples/réserve	Huîtrier pie	Vanneau huppé	Grand gravelot	Petit gravelot	Gravelot à collier interrompu	Bécassine marais	Courlis cendré	Edicnème criard
<b>LR</b>	<b>VU</b>	<b>EN</b>	<b>EN</b>	<b>EN</b>	<b>CR</b>	<b>CR</b>	<b>VU</b>	<b>VU</b>
<b>Total 2018</b>	<b>238</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0 à 1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
Max. 2015-17	252	13	6	3	6	0 à 2	7	1
Max. 2012-14	240	10	7	4	4		5	
Max. 2009-11	242	4	16	8	9		3	
Max. 2006-08	241	5	13	3	8		2	
Max. 2003-05	259	8	3	1	2		4	

Les limicoles nicheurs côtiers ont fait l'objet, cette année, d'un « SRA » stratégie régionale d'actions, qui a succédé aux plans régionaux d'action des années antérieures et qui ne concernaient que le gravelot à collier interrompu. Ce changement a impliqué plus largement nos réserves en intégrant l'huîtrier-pie au pool d'espèces étudiées.

Le bilan global des limicoles nicheurs est mauvais en 2018 sur nos réserves.

**Autres espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial**

Espèce	Statut Liste rouge des nicheurs	Réserves	Effectifs en couples	
			Par réserve	Total réseau
Busard des roseaux	CR	Marais de Carentan		
Busard cendré	CR	Marais de Carentan		
Locustelle luscinoïde	CR	Marais de Carentan	2	2
Tourterelle des bois	EN	Tirepied	2	5 à 6
		Grande Noé	1	
		Corneville	2	
		Berville	0 à 1	
Pipit farlouse	EN	Chausey	1	20 à 22
		Vauville	5	
		Jobourg	6	
		Marais de Carentan	8 à 10	
Pipit maritime	EN	Chausey	3	10+
		Cherbourg	6+	
		Saint-Marcouf	1	
Pie-grièche écorcheur	EN	Marais de Carentan	1	1
Fauvette babillarde	EN	Corneville	1	2
		Antifer	1	
Cisticole des joncs	EN	Vauville	1	7
		Marais de Carentan	4	
		Blonville	1	
		Antifer	1	
Pouillot fitis	EN	Vauville	1	13
		Marais de Carentan	9	
		Grande Noé	2	
		Berville	1	
Bruant jaune	EN	Vauville	1	7
		Jobourg	2	
		Blonville	1	
		Grande Noé	1	
		Antifer	1	
		Berville	1	
Bouvreuil pivoine	EN	Tirepied	1	4
		Corneville	3	
Faucon pèlerin	VU			
Pigeon colombin	VU	Tatihou	3+	3
Martin-pêcheur	VU	Tirepied & Prés de l'Orange	1	1
Hibou moyen-duc	VU	Grande Noé	1	1

Pic noir	VU	Grande Noé	1	1
Traquet tarier	VU	Marais de Carentan	50	51
		Blonville	1	
Gorgebleue à miroir	VU	Marais de Carentan	5	5
Bouscarle de Cetti	VU	Vauville	9	19
		Marais de Carentan	3	
		Blonville	2	
		Corneville	3	
		Berville	2	
Rossignol philomèle	NT	Grande Noé	4	7
		Berville	3	
Bruant proyer	NT	Saint-Sylvain	2	3
		Antifer	1	
Loriot	NT	Corneville	0 à 1	0 à 2
		Berville	0 à 1	
Bergeronnette flavéole	LC	Marais de Carentan	30	32
		Colombières	2	
Traquet pâtre	LC	Prés de l'Orange	1	19
		Vauville	11	
		Jobourg	5	
		Blonville	1	
		Corneville	1	
Locustelle tachetée	LC	Marais de Carentan	10	11
		Corneville	1	
Phragmite des joncs	LC	Marais de Carentan	70	82
		Blonville	2	
		Corneville	8	
		Berville	2	
Rousserolle verdérolle	LC	Corneville	1	1
Rousserolle effarvatte	LC	Vauville	18	24
		Blonville	1	
		Grande Noé	2	
		Berville	3	
Hypolaïs polyglotte	LC	Grande Noé	1	6
		Corneville	4	
		Berville	1	
Fauvette grisette	LC	Vauville	16	40
		Jobourg	6	
		Grande Noé	2	
		Corneville	4	
		Antifer	10	
		Berville	2	
Roitelet triple-bandeau	LC	Bréville	2	3
		Corneville	1	
Bruant des roseaux	LC	Prés de l'Orange	2	75
		Vauville	1	
		Marais de Carentan	70	
		Blonville	2	
Perdrix grise	DD	Saint-Sylvain	1	1
Caille des blés	DD	Marais de Carentan	2	3
		Saint-Sylvain	1	

Le tableau ci-dessus montre que les réserves du GONm abritent un grand nombre d'espèces plus largement réparties que celles dont les bilans ont été faits auparavant, mais qui ont quand même un intérêt patrimonial.

Autre point notable : malgré le nombre restreint de sites, la répartition géographique de nos réserves permet de retrouver quelques grands traits de la répartition des nicheurs en Normandie : l'hypolaïs polyglotte, le loriot, le rossignol ou la fauvette babillarde plutôt à l'est, le phragmite des joncs rare ou absent des sites de la vallée de la Seine, la relative rareté du pouillot fitis, du bruant jaune, etc.

Cette sélection basée sur les critères de la liste rouge des oiseaux de Normandie compte :

- 1 espèce CR : en danger critique d'extinction (espèces menacées de disparition, avec un risque très élevé) : la locustelle luscinioidé ;

- 9 espèces EN : en danger (espèces menacées de disparition, avec un risque élevé) : tourterelle des bois, pipit farlouse, pipit maritime, pie-grièche écorcheur, fauvette babillarde, cisticole des joncs, pouillot fitis, bruant jaune, bouvreuil pivoine ;
- 7 espèces VU : vulnérable (espèces menacées de disparition, avec un risque relativement élevé) : pigeon colombin, martin-pêcheur, hibou moyen-duc, pic noir, traquet tarier, gorgebleue à miroir, bouscarle de Cetti.

Nous y avons ajouté quelques autres espèces :

- 3 espèces NT : quasi menacée (espèces proches de remplir les seuils quantitatifs propres aux espèces menacées, et qui pourraient devenir menacées si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises) ;
- 10 espèces LC : préoccupation mineure (espèces qui présentent un faible risque de disparition de la région considérée) ;
- 2 espèces DD : données insuffisantes (espèces pour lesquelles les meilleures données disponibles sont insuffisantes pour déterminer directement ou indirectement leur risque de disparition).

## Le bilan des oiseaux en hivernage 2017-2018

*Gérard Debout*

Les statuts liste rouge sont donnés comme pour les nicheurs<sup>3</sup>.

### Cormorans

Années	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Grand cormoran (LC)	1203	1213	1408	1679	800	527	935
Cormoran huppé (NT)	498	83	4565	2131	3123+	1276	774+

Pour le grand cormoran, le recensement s'inscrit dans le cadre d'un décompte national triennal affecté par les tempêtes, en particulier à Causey. Compte tenu de l'effectif réduit de grands cormorans en hivernage à Causey, le résultat global est peu affecté. Il n'en est pas de même pour le cormoran huppé, espèce pour laquelle la réserve de Causey est un bastion.

### Grèbes, hérons et rallidés

Nombre d'individus /réserve	Grèbe huppé	Grèbe à cou noir	Grèbe castagneux	Héron cendré	Grande aigrette	Aigrette garzette	Héron garde-bœufs	Butor étoilé	Cigogne blanche	Râle d'eau	Foulque macroule
LR	LC	CR	LC	LC	EN	LC	CR	LC	CR	DD	LC
Total 2018	43	5	8	4	1	26	41	3	2	21	666
Max. 2015-17	70	1	34	60	22	311	4	4	4	59	1417
Max. 2012-14	90		22	76	34	365				23	937

Mis à part le héron garde-bœufs et le grèbe à cou noir, deux espèces à affinités méridionales voire tropicales, l'hivernage sur nos réserves de ce lot d'espèces a été particulièrement mauvais en 2017-2018.

### Anatidés

Nombre d'individus /réserve	Cygne tuberculé	Oie cendrée	Tadorne	Canard colvert	Sarcelle hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard pilet	Canard souchet	Nette rousse	Ful. milouin	Ful. morillon	Garrot œil d'or	Harle bièvre
LR	LC	VU	LC	LC	LC	VU	LC	LC	LC	CR	VU	NT	CR	CR
Total 2018	6	3	8	923	183	14	26	7	79	13	761	209	9	2
Max. 2015-17	19	11		1141	287	148	72		278	4	4275	3115	11	4
Max. 2012-14				1331	336	100	68		83					

Le même constat est le même que pour les espèces précédentes : mise à part la nette rousse, espèce à affinités méridionales, l'hivernage des anatidés sur nos réserves a été particulièrement mauvais en 2017-2018.

<sup>3</sup> Debout, Gérard 2016 - Liste rouge provisoire des oiseaux de Normandie selon les critères UICN, GONm.

**Limicoles<sup>4</sup>**

Nombre d'individus /réserve	Huïtrier -pie	Vanneau huppé	Pluvier doré	Tourne-pierre	Bécassine marais	Bécassine sourde	Bécasse des bois	Courlis cendré	Courlis corlieu	Chevalier gambette	Chevalier aboyeur	Chevalier culblanc	Bécasseau variable
LR	LC	LC	NT	LC	NT	NT	DD	LC	NE	VU	CR	CR	NT
<b>Total 2018</b>	<b>223</b>	<b>1661</b>	<b>72</b>	<b>178</b>	<b>274</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>90</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>140</b>
Max. 2015-17	768	2318		370	287	2	12	3		140	5	12	770
Max. 2012-14	790	9071		250	450		2			206		4	1238

Là encore, un constat identique d'hivernage en baisse peut être fait concernant les limicoles en hivernage. Les seules espèces en progression sont deux espèces en limite nord de leur aire de répartition hivernale : le courlis corlieu et le chevalier aboyeur.

Les trois constats qui précèdent vont dans le même sens quelle que soit le groupe d'espèces considéré : les effets du réchauffement climatique sur l'hivernage des oiseaux d'eau sont patents.

**Autres espèces d'oiseaux hivernants d'intérêt patrimonial**

Espèce	Statut Liste rouge des hivernants	Réserves	Effectifs en individus	
			Par réserve	Total réseau
Fulmar boréal	CR	Saint-Pierre	30+	40+
		Antifer	10	
Busard des roseaux	CR	Marais de Carentan	2	2
Hibou des marais	CR	Tombelaine	1	5
Grand corbeau	CR	Jobourg	2	2
Faucon pèlerin	EN	Chausey	1	3
Linotte mélodieuse	EN	Saint-Marcouf	4	4
Bruant jaune	EN	Vauville	1	4
		Berville	3	
Busard Saint-Martin	VU	Marais de Carentan	1	1
Bergeronnette grise	VU	Vauville	3	4
		Saint-Marcouf	1	
Grive draine	VU	Corneville	1 à 2	2 à 3
		Berville	1	
Tarin des aulnes	VU	Grande Noé	19	95+
		Corneville	60+	
		Berville	16	

Ce tableau montre surtout ... l'insuffisance des suivis des oiseaux qui ne sont ni des oiseaux marins, ni des oiseaux d'eau.

Pourtant, cette liste, sans doute incomplète, compte déjà 4 espèces classées CR (cf. supra), 3 EN et 4 VU.

<sup>4</sup> Dans la mesure du possible, nous avons retenu les recensements de janvier

# Ornithologie

---

## Les oiseaux marins nicheurs des réserves de Chausey et de Saint-Marcouf : évolution des peuplements au cours des 60 dernières années.

*Gérard Debout*

*Groupe ornithologique normand*

*Conservateur des deux réserves*

Depuis la découverte des colonies d'oiseaux de mer de Chausey et Saint-Marcouf à la fin des années 1950 par Camille Ferry (1960a et b), des évolutions importantes des effectifs nicheurs et des espèces présentes ont été observées grâce à un suivi continu des peuplements mis en place depuis 1967.

De même, les activités humaines ont, elles aussi, beaucoup évolué autour et dans ces sites, y compris en termes de mesures de protection, tout comme les changements à plus vaste échelle des conditions océaniques et des ressources halieutiques ont énormément changé.

Nous nous proposons de retracer l'histoire des peuplements de cinq espèces communes à ces deux colonies et nous essaierons d'en interpréter les grandes lignes.

### Les deux réserves

Les deux réserves sont respectivement situées au sud-ouest et à l'est du Cotentin, séparées, « à vol d'oiseau », par une distance de 85 km. Entre les deux, longtemps, si on suit le littoral cotentinois, sur 170 km cette fois, il n'y avait pas d'autres colonies d'oiseaux de mer que celle du Nez-de-Jobourg, où les effectifs ont toujours été modestes, puis sont apparues celles de Flamanville, Cherbourg et Tati-hou avec des fortunes diverses.

### *Chausey*

Au débouché nord de la baie du Mont-Saint-Michel, à 20 km du continent, Chausey est un archipel de très grande taille, avec un marnage exceptionnel, un estran sablo-vaseux de très grande superficie et plus de 70 îlots recouverts sur la majorité de leur surface d'une végétation dense de fourrés avec un ourlet de pelouses aérohalines en périphérie ; de nombreux blocs rocheux liés à la nature granitique du substrat rocheux créent de nombreuses anfractuosités. Enfin, les rats sont partout présents.

Tous les îlots sont privés et appartiennent à la SCI des îles Chausey. L'archipel a toujours été occupé et exploité par l'homme, autrefois bien plus que maintenant lorsque les activités d'extraction du granit et de production de soude à partir des algues induisaient une forte présence humaine sur presque tous les îlots. Des traces de cette activité demeurent sur les îlots : ruines de maison, front de taille, tas de blocs de granit exploité, quais de transbordement, ...

Cette fréquentation a beaucoup évolué : elle est importante autour des îlots tant pour la pêche à pied de loisir, la pêche professionnelle, la navigation de plaisance, la conchyliculture, etc. Les premières mesures de protection prises par arrêté municipal à la fin des années 1970 avaient interdit l'accès aux îlots en période de reproduction. La création de la réserve, par convention de droit privé entre la SCI et le GONm en 1987, a permis d'assurer un suivi et une surveillance des effectifs, convention renforcée par un arrêté préfectoral interdisant l'accès aux îlots toute l'année sauf de fin juillet à septembre. L'archipel est désigné en ZPS depuis 1988, mais cette désignation n'a eu longtemps aucun effet concret sur le devenir de la colonie d'oiseaux de mer. Ce n'est que très récemment que cette désignation a permis d'obtenir des fonds pour certaines actions de gestion ou d'études.

### *Saint-Marcouf*

A l'est du Cotentin, à 7 km du continent, Saint-Marcouf est, lui aussi, un archipel mais d'une dimension bien moindre que Chausey, seulement deux îles avec un estran rocheux extrêmement réduit : l'Île de Terre en réserve depuis 1967 et l'Île du Large qui, jusqu'à une époque récente en était une de fait, en raison des difficultés d'accostage et d'accès.

La réserve Bernard Brailon de l'Île de Terre a une superficie de 3 ha, un estran quasiment inexistant sauf trois petites plages de galets qui ne découvrent que de quelques mètres au mieux. Le substrat rocheux est le grès armoricain compact qui, au contraire du granit, ne présente aucune anfractuosité. La végétation se développe difficilement dans un sol pratiquement inexistant, uniquement

constitué du guano apporté par les oiseaux. Cette végétation évolue considérablement d'une année à l'autre en fonction des conditions météorologiques. L'île où se trouvaient des rats au début du XX<sup>e</sup> siècle en est désormais indemne depuis au moins sa redécouverte par Ferry et il est vraisemblable que cette éradication soit naturelle et le fait des goélands qui à une époque occupaient la réserve de façon extrêmement dense. La présence humaine a été sporadique sur ces îles et n'ont concerné que des moines, des pirates ou des garnisons : il en reste un fort et des levées plus ou moins érodées. Comme Chausey, l'archipel est désigné en ZPS depuis 1990 et ce n'est que très récemment que cette désignation a permis d'obtenir des fonds pour certaines actions de gestion ou d'études.

Aucune mesure administrative réglementaire n'a jusqu'à présent protégé la réserve qui est une réserve de droit privé, créée par convention entre le GONm et le Muséum national d'Histoire naturelle ; l'accès initialement interdit en période de reproduction l'est désormais toute l'année et un garde est affecté à la surveillance et au suivi du site.

### Les espèces concernées et les suivis

La première est le **grand cormoran** pour qui, pendant quelques décennies, Chausey et Saint-Marcouf étaient les seules colonies françaises insulaires non rupestres (les seules autres colonies françaises étaient alors celles des falaises cauchoises). C'est leur découverte par Ferry qui a justifié l'implication croissante des rares ornithologues normands de l'époque dans leurs suivis et dans la mise en route de mesures de protection. La seconde est le **cormoran huppé** qui était absent de Saint-Marcouf initialement mais qui s'y est implanté ensuite. Ce sont ensuite les trois espèces de grands goélands : **goéland marin**, **goéland brun** et **goéland argenté**. Ces cinq espèces seront l'objet de notre bilan.

D'autres espèces d'oiseaux marins nichent en particulier à Chausey (sternes pierregarin régulière, caugek irrégulièrement, Dougall et arctique exceptionnellement), mais aussi à Saint-Marcouf (fou de Bassan). Bien sûr, d'autres oiseaux littoraux nichent sur les deux réserves : régulièrement aigrette garzette, tadorne de Belon, huîtrier-pie et pipit maritime et eider occasionnel sur chacun des deux sites, harle huppé à Chausey.

Les espèces concernées sont recensées selon les mêmes méthodes sur les deux sites et qui nous apportent, sauf exception, des séries de données annuelles depuis 1967 ; une différence importante est à souligner :

- à Chausey, ces espèces sont recensées chaque année à l'occasion d'un stage organisé au week-end de l'Ascension (Debout 2018), donc à une date variable entre début mai et début juin selon les années ;

- à Saint-Marcouf, sauf conditions météorologiques rendant l'accès impossible à la réserve aux



dates voulues, le recensement se fait en deux fois : la première au plus près du 1<sup>er</sup> mai, si possible fin avril pour recenser la colonie de grand cormoran au moment du pic de nids (Debout 1988), la seconde mi-mai pour recenser les autres espèces.

*Gérard Debout, conservateur, comptage des cormorans cachés sous les lavatères. Saint-Marcouf Mai 2012  
Photographie Claire Debout*

## Résultats spécifiques

### *Le grand cormoran*

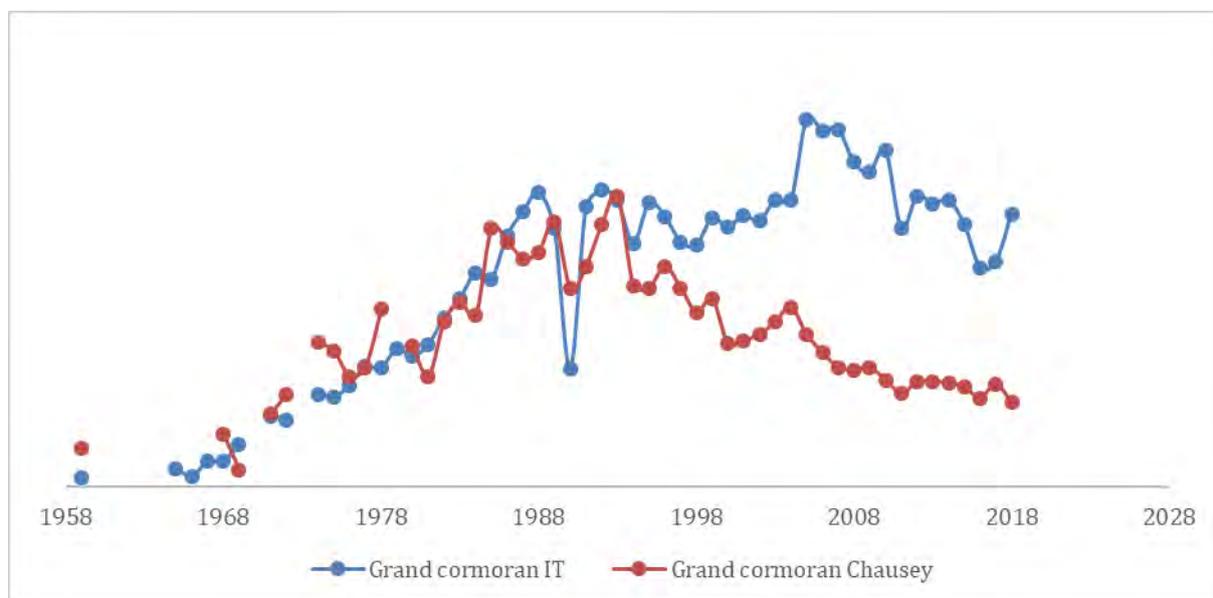


*Vue partielle de la colonie de grand cormoran à l'Île de Terre à Saint-Marcouf le 28 avril 2016. Photographie Gérard Debout.*

Le grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) a une saison de reproduction particulièrement étalée puisqu'elle commence en janvier avec la construction des premiers nids et s'arrête à la fin du mois de juillet. Les études menées sur ces réserves (Debout 1988, 1998) ont montré que le pic du nombre de nids se trouvait aux environs du 1<sup>er</sup> mai et ce, d'autant plus nettement qu'aucun nid ne subsiste d'une saison à l'autre, même les plus grands (Debout *op. cit.*) alors que jusque-là il était admis que ces grands nids étaient « pérennes ».



*Nid de grand cormoran à l'Île de Terre (Saint-Marcouf) : ce nid de grande taille a été construit en quelques semaines, voire quelques jours et ne sera pas réutilisé. Photographie Gérard Debout*



*Nombre de nids de grand cormoran à l'Île de Terre (Saint-Marcouf) et à Chausey en fonction des années*

Le constat le plus évident est celui de la similitude de la progression des effectifs nicheurs des deux colonies de 1959 à 1993. La protection de l'espèce et la mise en réserve de fait ont permis un accroissement de l'ordre de 8 % par an (Debout 1987), la moitié étant due à la protection légale de l'espèce, l'autre à la protection des sites de nidification.

A partir de 1994, tout change et les deux colonies vont alors connaître des destins totalement opposés. Comment expliquer cette divergence affirmée ? C'est à ce moment que, en France,

l'autorisation légale de tir des cormorans en hiver est accordée pour les cormorans de la « sous-espèce » dite continentale : cette navrante décision administrative ne devrait pas, par principe, concerner nos nicheurs « littoraux » et pourtant, les données de baguage montrent que certains sont tués. Pourquoi ceux de Chausey le sont-ils plus que ceux de Saint-Marcouf ?

Pour des raisons inconnues, les deux réserves fonctionnent très différemment en période inter-nuptiale pour les grands cormorans : à Saint-Marcouf, le site est occupé toute l'année et un dortoir de plusieurs centaines d'individus y est établi alors qu'à Chausey, l'archipel est presque complètement déserté par les grands cormorans et il ne reste que quelques individus au plus en décembre. En gros, tous les oiseaux de Chausey s'en vont, entre autres en eau douce sur les grands fleuves et leurs vallées alors qu'une bonne part des oiseaux de Saint-Marcouf demeure en Manche orientale où ils sont préservés, pour leur majorité, des tirs « légaux ».

Enfin, depuis 2004 et 2005, on retrouve un parallélisme dans le déclin des deux colonies puis ce qui semble être une stabilisation ces dernières années, mais avec presque trois fois plus de nicheurs à Saint-Marcouf qu'à Chausey.

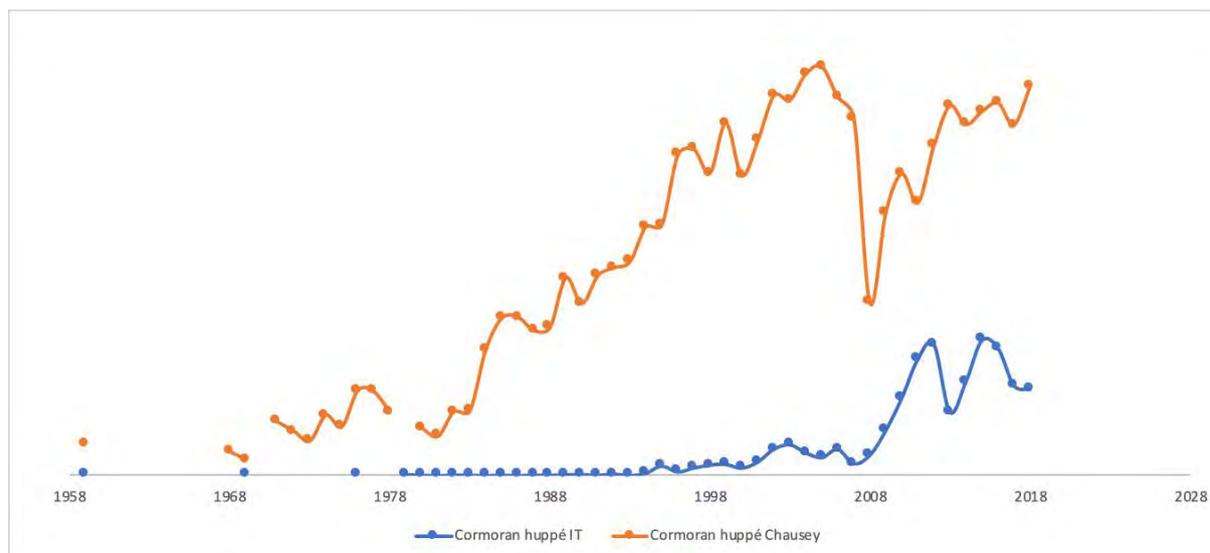
Ce déclin s'inscrit dans une baisse assez prononcée des effectifs nicheurs littoraux français observée initialement en Normandie dès 2006, puis qui s'est étendue ensuite à la Bretagne.

### **Le cormoran huppé**

*Cormoran huppé à Chausey au crépuscule. Aquarelle Guillaume Debout*



Initialement absent de Saint-Marcouf, le cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*) a, dans le même temps, connu une progression importante à Chausey. Il faut noter que l'inflexion positive observée à Chausey en 1984 est en grande partie liée à un changement de méthode de recensement avec la prise en main totale de l'organisation des recensements par le GONm : les effectifs « doublent » d'une année à l'autre entre 1983 et 1984 et nous nous rendons compte alors de l'extrême originalité de la majorité des types de sites de nidification du cormoran huppé à Chausey : sous la végétation (Debout 1985), là où ils n'étaient que peu ou pas recherchés. Aux variations interannuelles près liées aux variations des dates de recensements d'une année à l'autre (Debout 2018), la croissance est ensuite continue jusqu'en 2008. Cette croissance s'accompagne alors d'une diminution du volume moyen de la ponte par effet de densité-dépendance (Debout et Debout 2012).



*Nombre de nids de cormoran huppé à l'Île de Terre (Saint-Marcouf) et à Chausey en fonction des années*

Simultanément, à Saint-Marcouf, l'espèce ne s'implante qu'avec une extrême difficulté à tel point que l'on pouvait considérer que la Manche orientale n'était pas propice à l'accueil de cette espèce qui, effectivement ne semblait pas devoir pénétrer en Manche Est tant sur les côtes françaises qu'anglaises (... pour des raisons océanographiques, halieutiques ou autres). Ce n'est qu'en 1995 que Saint-Marcouf sort du stade d'implantation précaire qui s'était installé depuis 1976 avec le premier couple nicheur de cormoran huppé observé : selon les années, de 0 à 6 nids. Mais 25 nids sont recensés en 1995. Cela nous conduit à tenter en avril 1997 une expérience avec la pose de nichoirs (cubes de bétons) afin d'inciter de nouveaux couples de cormoran huppé à nicher sur un site qui, en comparaison avec Chausey, ne semblait pas accueillant pour l'espèce : certaines années sans végétation et pas d'anfractuosités (si ce n'est un trou dans un mur d'enceinte où s'était installés les premiers nicheurs).



*« Nichoirs » à cormoran huppé sur l'Île de Terre (Saint-Marcouf). Photographie Gérard Debout*

Ces nichoirs « pour cormoran huppé » seront immédiatement adoptés : dès le 1<sup>er</sup> mai 1997, un couple se reproduit dans un des nichoirs posés le 13 avril 1997 à leur intention sur la réserve ; j'écrivais alors : « l'utilisation du nichoir a donc été quasi immédiate et démontre que le facteur limitant l'installation du cormoran huppé à Saint-Marcouf est le manque de sites de nidification ». Une nouvelle phase d'accroissement a lieu de 2001 à 2003 puis une stabilisation jusqu'en 2007.

Tout va changer en 2008 avec une tempête inhabituellement forte en mars dans le golfe normand-breton qui va impacter de façon considérable les nicheurs de Chausey (Debout 2012) et va entraîner un déplacement d'une partie des nicheurs de Chausey (et des îles anglo-normandes) de l'autre côté du Cotentin, à Saint-Marcouf en particulier de 2009 à 2012 (quelques données de baguage confortent cette hypothèse d'échanges entre les deux sites).

Alors que cette implantation se stabilise depuis à environ 250 couples, l'effectif nicheur de Chausey se reconstitue peu à peu : plus de 350 couples manquent durablement à la suite de cette tempête et la colonie ne retrouvera l'effectif initial qu'en 2018.

### *Le goéland marin*

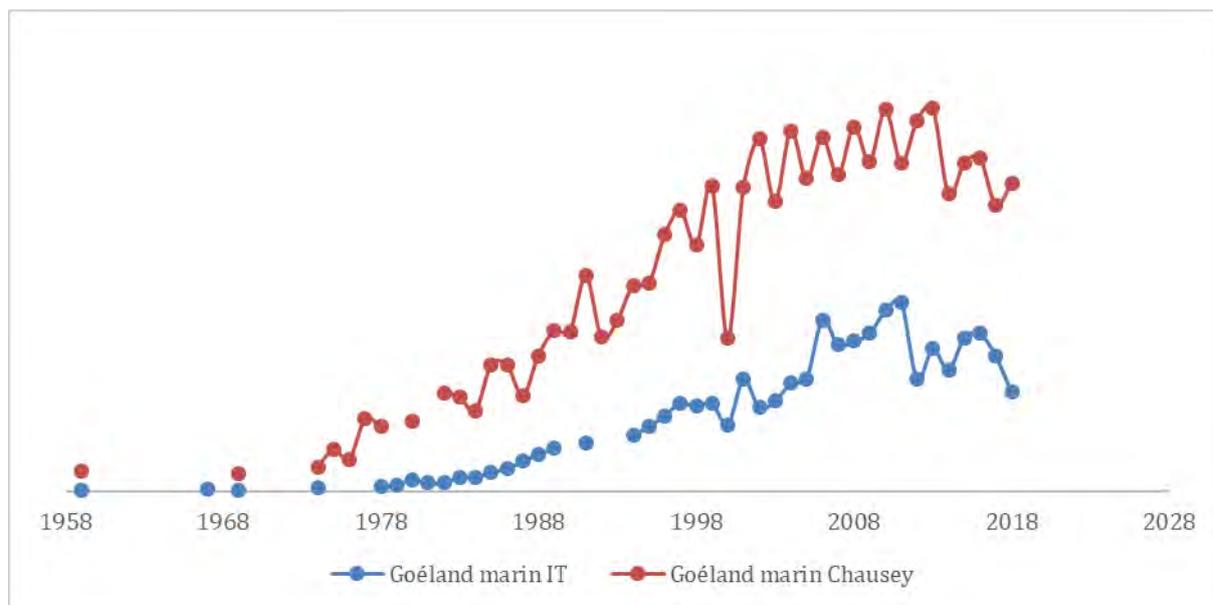


*Goéland marin nicheur à Chausey. Photographie Gérard Debout*

Initialement nicheur isolé sur les rochers les plus retirés, le goéland marin (*Larus marinus*) est devenu, sous nos yeux, un nicheur colonial (Debout 1997) et la fin des années 1970 voit commencer à se développer les colonies de goéland marin des deux réserves de façon très parallèle, à la différence près que le nombre de sites potentiellement favorables au goéland marin à Chausey est considérablement plus élevé qu'à Saint-Marcouf. Cette croissance continue se poursuit jusqu'en 2011 à la réserve de Saint-Marcouf et 2013 à celle de Chausey.

Nous n'oublions pas à quel point les densités atteintes sur nos deux réserves sont exceptionnelles pour cette espèce : à la réserve de l'Île de Terre, au maximum des effectifs nicheurs, la superficie moyenne du territoire est de moins de 70 m<sup>2</sup> ; à Chausey, la densité moyenne est bien moindre mais demeure difficile à calculer car la surface utile n'est pas connue pour chaque îlot.

Depuis un déclin notable est constaté : les deux colonies ont perdu à elles deux presque 450 couples sans doute pour des raisons de compétition intraspécifique soit pour la nourriture, soit pour l'espace disponible (à Saint-Marcouf, la croissance importante de la végétation est certainement aussi un facteur limitant à la reproduction des goélands marins). Étant donné aussi que les goélands marins de Chausey sont particulièrement contaminés par des PFAS, composés perfluorés dont on ne s'explique pas la présence dans les eaux de Chausey (études en cours avec l'université de la Rochelle) : la pollution du milieu marin est peut-être une autre piste d'explication.



Nombre de nids de goéland marin à l'Île de Terre (Saint-Marcouf) et à Chausey en fonction des années

### **Le goéland brun**



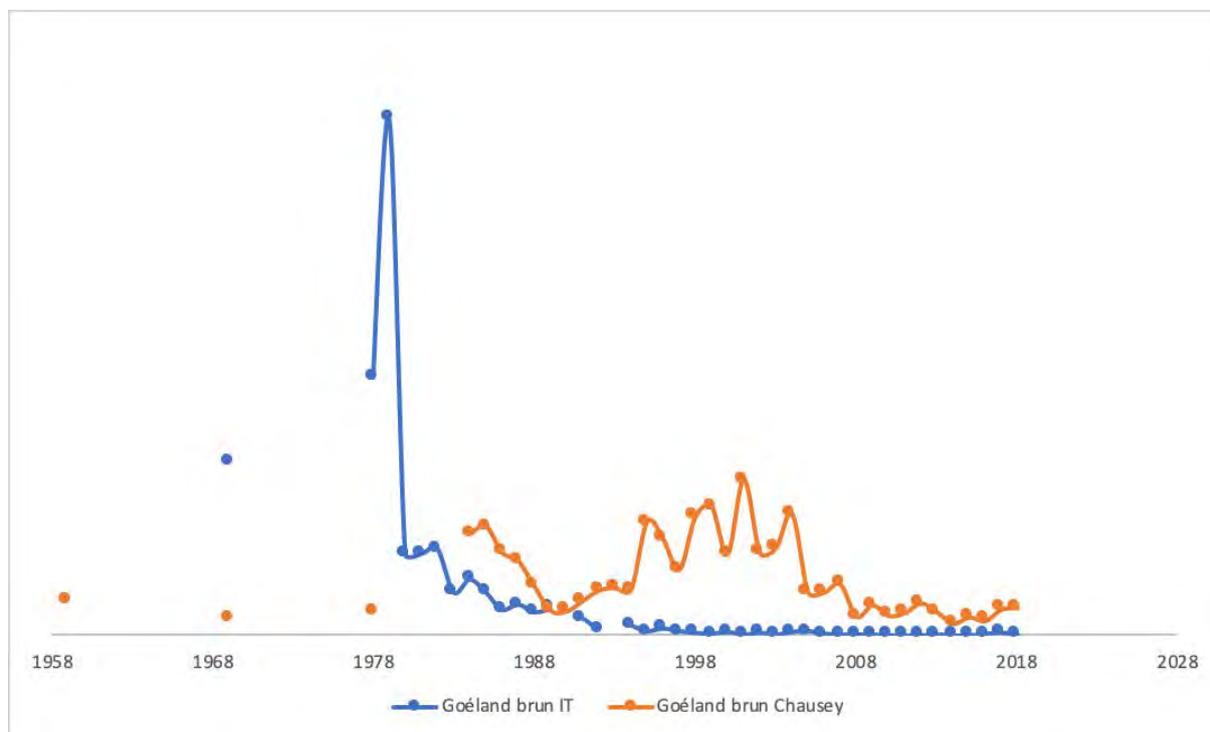
Goéland brun à Saint-Marcouf. Photographie Gérard Debout

L'évolution du statut de cette espèce sur les deux réserves est très difficile à appréhender. Le goéland brun (*Larus fuscus*) est une espèce plus maritime que ses deux congénères, théoriquement moins dépendante de l'homme ; elle peut plus facilement qu'eux abandonner un site ou s'implanter sur un nouveau en nombre important.

Quand Ferry les découvre en 1959, les deux colonies comptent à peu près le même nombre de couples ; dix ans plus tard, il y a dix fois plus de bruns à Saint-Marcouf qu'à Chausey et l'effectif y croîtra rapidement pour atteindre un maximum de 600 couples en 1979. Une chute spectaculaire aura lieu aussitôt après qui amènera le nombre de couples à moins de 100 couples puis moins de 20 au début des années 1990. Depuis 2006, les effectifs fluctuent entre 0 et 3 couples selon les années.

A Chausey, l'effectif maximal est de 181 couples en 2001. De 1984 à 2006, on constate des variations qui peuvent en partie s'expliquer par les dates de recensements, la densité de la végétation, ... mais qui, en gros, correspondent à une certaine stabilité autour d'un effectif moyen d'un peu plus de 100 couples nicheurs. Il en est tout autrement depuis 2008 avec une population stabilisée à un niveau très faible, de l'ordre de 25 à 30 couples.

En conclusion, le goéland brun est devenu un nicheur marginal sur ces deux réserves : il peut même être considéré comme pratiquement éteint à Saint-Marcouf.

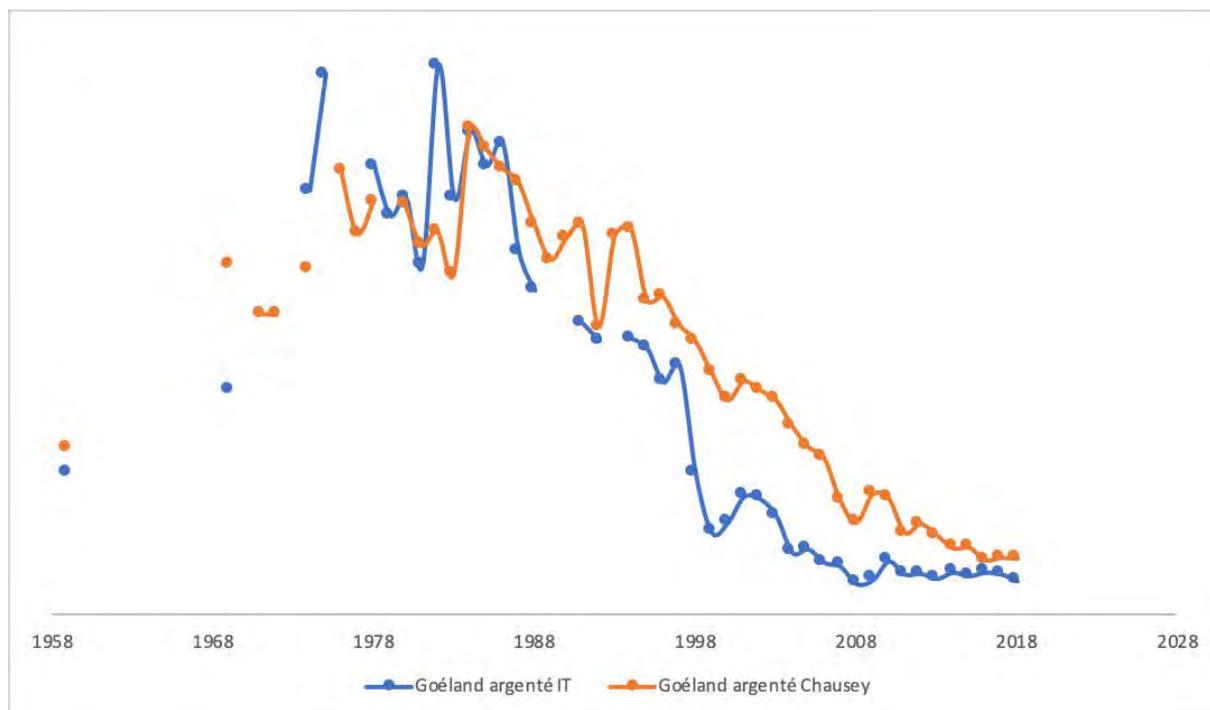


Nombre de nids de goéland brun à l'Île de Terre (Saint-Marcouf) et à Chausey en fonction des années

### *Le goéland argenté*



Goéland argenté à Chausey. Photographie Gérard Debout

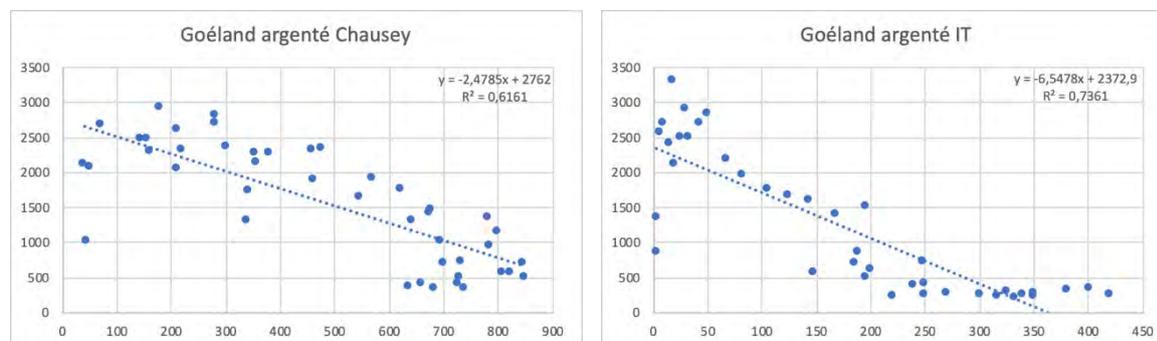


Nombre de nids de goéland argenté à l'Île de Terre (Saint-Marcouf) et à Chausey en fonction des années

Alors que les deux sites sont très différents, les deux colonies de goéland argenté (*Larus argentatus*) ont connu des évolutions très parallèles : tout d'abord une phase de croissance importante de 1959 à 1982 pour Saint-Marcouf : 3 300 nids et deux ans plus tard à Chausey où 2 917 nids sont recensés en 1984 ; ensuite, se produit un déclin important et continu, particulièrement prononcé à l'Île de Terre où l'espace est limité tant en superficie qu'en linéaire du périmètre de l'îlot (qui est considérablement plus faible que le linéaire total du périmètre des îlots de Chausey).

Entre le total des maxima (6 217 couples au début des années 1980) et le total des minima (542 couples à la fin des années 2010), les deux réserves ont perdu presque 5 700 couples nicheurs. Les ornithologues qui, désormais, débarquent sur ces réserves pour recenser les nicheurs ont du mal à imaginer la situation d'il y a une trentaine d'années, l'ambiance sonore de l'arrivée sur ces réserves, l'ambiance olfactive et, surtout à Saint-Marcouf, l'extraordinaire impression que créait une colonie aussi dense : moins de 9 m<sup>2</sup> par couple nicheur ... on comprend ainsi que les rats en aient été éradiqués.

Pourquoi une telle chute ? La compétition intraspécifique a certainement joué, une restriction des ressources alimentaires aussi, mais la concurrence du goéland marin nous semble être le facteur clé, limitant.



Nombre de nids de goéland argenté à Chausey et à l'Île de Terre (Saint-Marcouf) en fonction du nombre de nids de goéland marin

Les deux graphes ci-dessus montrent bien que, pour les deux réserves, plus il y a de nids de goéland marin, moins il y a de nids de goéland argenté ; la régression est statistiquement significative. La progression des goélands marins conduit les argentés à se réfugier sur le pourtour des îlots (c'est pourquoi la situation est un peu moins grave à Chausey qu'à l'Île de Terre) où la production en jeunes est

très faible en raison des submersions plus fréquentes des nids et de la fréquence plus grande des dérangements.

## Conclusion

Les deux réserves de Chausey et de l'Île de Terre de Saint-Marcouf hébergent d'importantes colonies d'oiseaux de mer. Celles-ci sont recensées depuis plus de 50 ans après avoir été découvertes en 1959 par Camille Ferry. Ces longues séries temporelles de données, couplées à des études de biologie plus fines, permettent d'appréhender au mieux les évolutions constatées.

Selon les espèces, les effectifs varient de façon très différente ; par contre, la présente étude montre soit le lien direct qui existe entre les deux sites (cas du cormoran huppé), soit le parallélisme des évolutions (goélands marin et argenté) qui montre que les mêmes facteurs agissent sur les deux populations pourtant séparées par plusieurs dizaines de km.

Seul le statut de réserves de chacun des deux sites permet de tels suivis au long cours.

Le statut de réserves a permis à ces espèces dont les effectifs initiaux étaient relativement faibles, voire très faibles de progresser. Il a aussi permis, outre une augmentation initiale des effectifs, un meilleur équilibre des peuplements (Debout et Spiroux 1998). Les déclinés constatés dans la dernière phase de l'étude ne sont donc pas dus au statut local de protection mais à des facteurs qui agissent à une plus vaste échelle pour laquelle nous sommes démunis.

## Références

- Debout, G. 1985 - Quelques données sur la nidification du cormoran huppé, *Phalacrocorax aristotelis*, à Chausey, Manche. *Alauda*, 53(3)161-166.
- Debout G. 1987 - Le grand cormoran, *Phalacrocorax carbo*, en France : les populations nicheuses littorales. *Alauda*, 55 : 33-54.
- Debout G. 1988 - La biologie de reproduction du grand cormoran en Normandie. *ORFO* 58 (1) : 1-17.
- Debout G. 1997 - Comportement reproducteur du goéland marin (*Larus marinus*). *Le Cormoran*, 10(45)1 : 18-20.
- Debout G. 1998 - Occupation de l'espace et phénologie de la reproduction des colonies normandes de grand cormoran *Phalacrocorax carbo*. *Alauda* 66 (2) : 117-126.
- Debout G. 2012 – Conséquence d'une tempête sur la reproduction du cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*). *Le Cormoran*, 18(75)3 : 179-182.
- Debout, G. 2018 – Recenser les oiseaux marins nicheurs à date fixe : est-ce indispensable ? L'exemple de la réserve de Chausey avec 30 ans de recensements. *Alauda*, 86, 2, 85-94.
- Debout, G. et Debout, Ga. 2012 – La cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis* aux Îles Chausey : conséquences de la forte augmentation des effectifs nicheurs sur la biologie de reproduction. *Alauda* 80(3) : 203-212.
- Debout, G. et Spiroux, P. 1998 – Saint-Marcouf, une mise en réserve réussie. *Le Cormoran*, 10(47)3 : 213-214.
- Ferry, C. 1960a – Observations ornithologiques aux îles Chausey. *Alauda*, 28 : 45-56.
- Ferry, C. 1960b – Nouvelles données sur le littoral du Cotentin : une visite aux îles St Marcouf (Manche). *Oiseaux de France*, 10(2), : 50-51.

## Remerciements

Mes remerciements vont aux observateurs bénévoles du GONm qui permettent les recensements des colonies des deux réserves. Ils vont aussi aux gardes qui se sont succédés et, en particulier, à Fabrice Gallien et Régis Purenne.

Enfin, mes remerciements s'adressent à la SCI des Îles Chausey, propriétaire des îles et au Muséum, affectataire de l'Île de Terre à Saint-Marcouf.

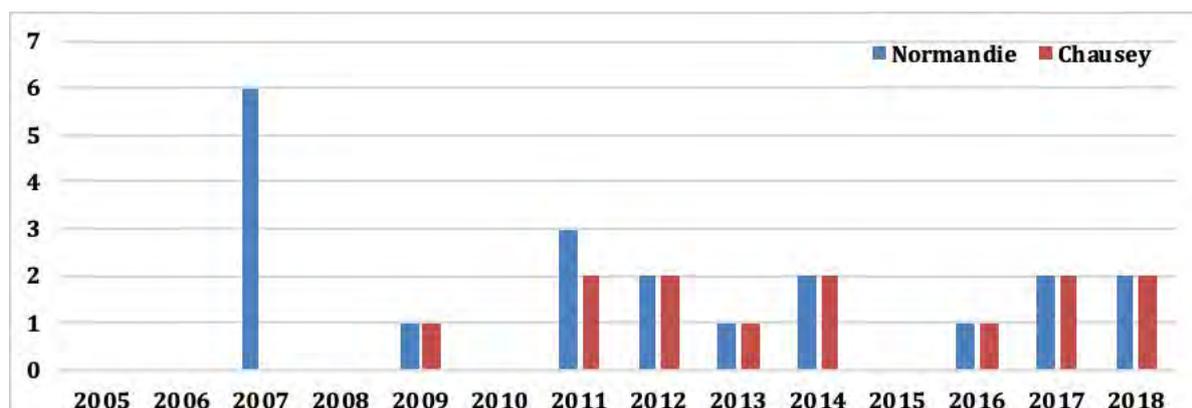
Cet article est dédié à Camille Ferry, Bernard Braillon et Lucienne Lecourtois.

## Note sur quelques limicoles hivernants de Chausey

Fabrice Cochard  
Groupe ornithologique normand

Quelques-unes parmi les plus de 120 espèces qui hivernent à Chausey sont particulièrement remarquables, en particulier certains limicoles, car les effectifs qui hivernent dans l'archipel représentent une part importante de l'effectif hivernant total de la région.

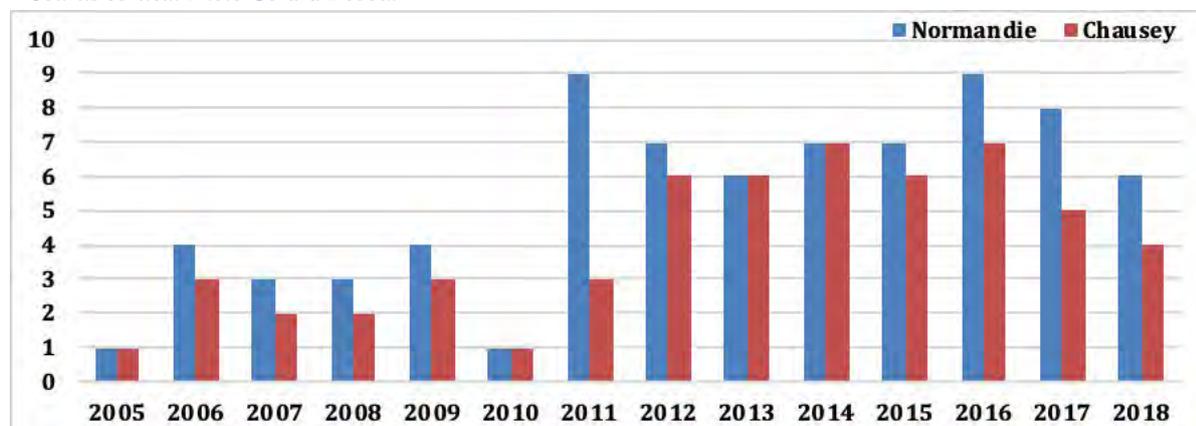
Deux espèces sont particulièrement notables : le courlis corlieu et le chevalier aboyeur ; les graphes comparent les effectifs chausiais à ceux du reste de la Normandie dans son ensemble.



Courlis corlieu : effectifs hivernants comparés de Chausey et de l'ensemble de la Normandie.



Courlis corlieu. Photo Gérard Debout



Chevalier aboyeur : effectifs hivernants comparés de Chausey et de l'ensemble de la Normandie.



*Chevalier aboyeur. Photo Gérard Debout*

A côté des hivernants plus connus de Chausey que sont, par exemple, l'huîtrier-pie dont l'essentiel des 225 couples sont des résidents permanents dans l'archipel ou le bécasseau violet présent en très faible effectif et semble-t-il de moins en moins régulièrement, la réserve est le lieu d'hivernage normand de ces deux espèces rares à cette époque :

- Le courlis corlieu qui, sauf exception, n'hivernent qu'à Chausey, limite nord de l'aire d'hivernage du corlieu en France ;
- Le chevalier aboyeur dont la majorité des hivernants normands sont à Chausey.

## Écologie en mer des cormorans huppés nicheurs des archipels de Chausey et Saint-Marcouf

*Fabrice Gallien et Régis Purenne  
Groupe ornithologique normand*

Cette saison 2018 une étude sur l'écologie en mer des cormorans huppés nicheurs a été menée sur les deux principales colonies de cormoran huppé de Normandie : les réserves du GONm des îles Chausey et de l'île de Terre à Saint-Marcouf. Ce projet et son financement s'inscrivent d'une part dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'objectif de la ZPS Baie de Seine Occidentale par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et, d'autre part, dans le cadre d'un appel à projets pour la biodiversité de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

L'objectif est d'identifier et caractériser les zones d'alimentations et le comportement alimentaire des oiseaux en période de reproduction, plus précisément en période d'élevage des jeunes puisque la survie des poussins dépendra de l'alimentation qu'ils recevront des adultes. Cette caractérisation des sites d'alimentation permettra également de mettre en place des mesures de gestion adéquates afin de pérenniser la ressource alimentaire du cormoran huppé et permettre ainsi la conservation des principales populations normandes qui, rappelons le, représentent environ 15 % de la population nationale et plus de 1 % de l'effectif mondial.

Ce travail repose sur un suivi télémétrique de 15 oiseaux par site. Les appareils (loggers) déployés sur les oiseaux sont constitués d'un GPS miniaturisé, qui permet l'acquisition de données géolocalisées et d'un détecteur de plongée collectant des informations caractérisant les plongées (durée, profondeur). Les données collectées sont stockées dans le logger avant d'être automatiquement transmises et enregistrées dans une station de réception par système radio (UHF) lorsque les oiseaux passent à sa portée.

Sur la Réserve de l'île de Terre, l'opération de capture et de pose des loggers a été facilitée par la présence d'une colonie dans le fort et d'une entrée unique. Ainsi 15 adultes, tous nicheurs dans le fort et dont 14 étaient déjà connus car bagués dans le passé, ont été équipés de GPS le 25 mai et la station de réception placée à l'entrée du fort, où elle est restée jusqu'au 5 juillet.

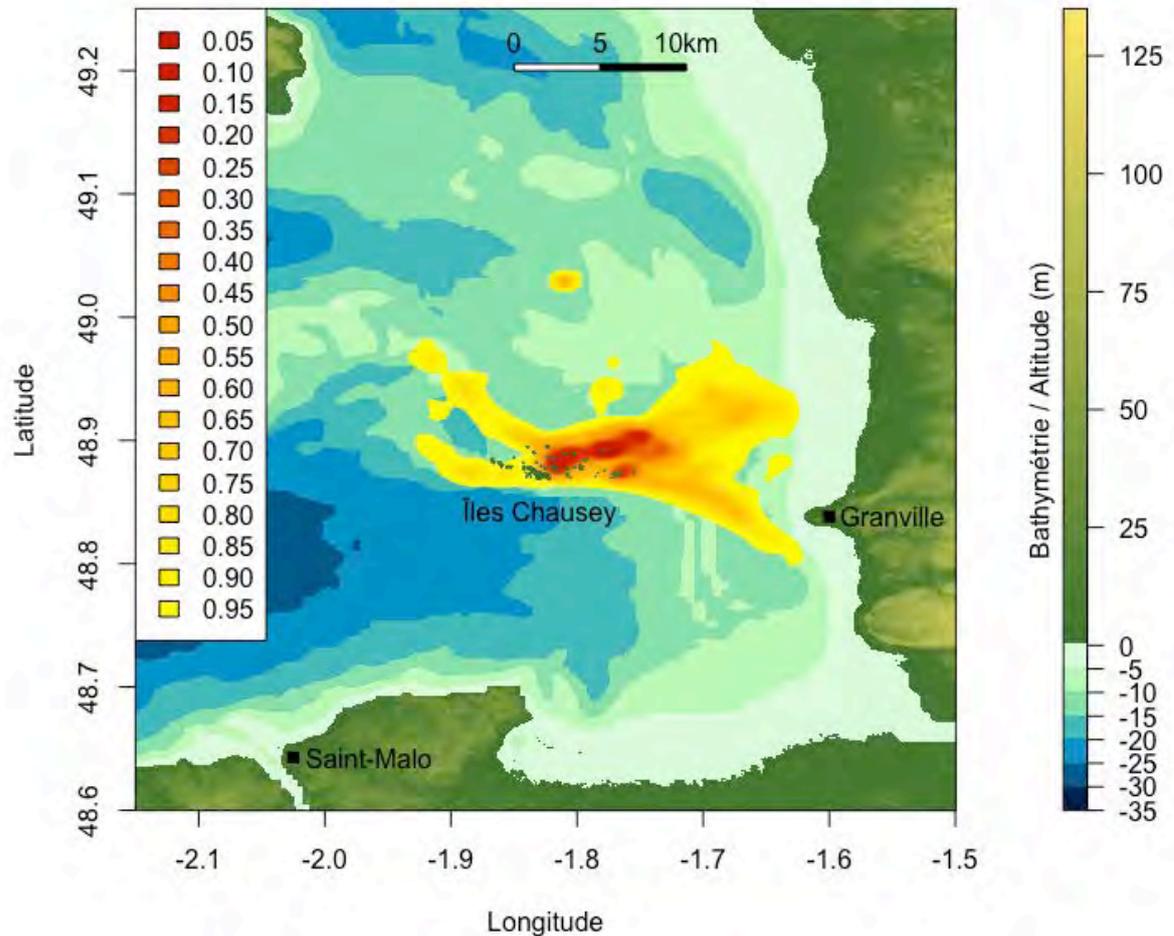
Sur la Réserve de Chausey, les opérations ont été plus ardues ... Les oiseaux nichent sous la végétation ou les rochers sur les îlots, ils sont farouches et peuvent voir venir un éventuel danger d'assez loin. Plusieurs sessions de capture ont donc été organisées permettant la capture de 15 oiseaux et ce dans des secteurs différents de l'archipel.

Nicolas Courbin, post-doctorant au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE) du CNRS de Montpellier, est actuellement employé par le GONm pour réaliser l'analyse des données, qui fera l'objet de publication. Ce travail d'analyse est réalisé sous la direction de David Grémillet, directeur de recherche au CEFE et l'un des spécialistes mondiaux de l'espèce. David qui a d'ailleurs fait sa thèse de doctorat sur les cormorans de Chausey au GONm, accueilli par Gérard Debout. Pour en savoir plus, un article est paru dans le Cormoran n°47.

Ceci a été rendu possible grâce à l'aide précieuse sur le terrain de Gérard et Claire Debout, Samuel Crestey, Didier Desvaux, Philippe Gachet, Jocelyn et Hélène Desmares, Delphine Breus à Saint-Marcouf et de Fabrice Cochard, Carl Fauxbaton, Sophie Guillotin, Gilbert Hurel et Arnaud Antoine à Chausey.

Les bilans sont en cours de rédaction ; c'est du premier, concernant Chausey, que nous extrayons la figure suivante (Courbin N., Gallien, F. et Grémillet, D. 2018 - Écologie spatiale des cormorans huppés des Îles Chausey. Rapport CEFE-GONm, 37 pages.).

## Distribution Utilisation (UD)



*Distribution d'Utilisation (UD) des 15 cormorans huppés nicheurs des Îles Chausey suivis pendant la période d'élevage des poussins en 2018. L'UD est représentée jusqu'à 95% de la fréquence cumulée de l'aire de distribution par classe de 5% d'isopleth d'après Courbin 2018*



*A gauche : un cormoran huppé adulte équipé d'un GPS. Photographie Philippe Gachet  
 Au centre : Fabrice Gallien contrôlant le bon fonctionnement des GPS. Photographie Régis Purenne  
 A droite : la « station » à l'entrée du fort de l'île de Terre. Photographie Régis Purenne*



	<b>1a</b>	<b>1b</b>
	<b>1085</b>	<b>1215</b>
	07/09/15	08/09/18
<b>Durée</b>	45	
accenteur		1
bouvreuril		4
bruant zizi		
canard colvert	1	
fauvette à tête noire	4	2
geai	1	2
merle	5	2
mésange à longue queue	2	
mésange bleue	2	1
mésange charbonnière	3	2
pigeon ramier	5	5
pouillot fitis		1
pouillot véloce	10	6
poule d'eau	1	1
rouge-gorge	7	5
trogodyte	6	4
verdier		

Tableau 1 : report des données comparatives des relevés de la paire « 1 ». Un décalage d'une journée est accepté pour coller au mieux aux conditions météorologiques quand c'est possible.

## Résultats

Le tableau 2 affiche la somme des contacts pour chaque espèce à l'issue des 22 relevés. Les effectifs doivent être compris pour ce qu'ils sont, un nombre de contacts, donnée relative au nombre d'individus et non données absolues. En fonction du comportement propre à chaque espèce, ces effectifs représentent des fractions différentes de la population réellement présente. L'envol bruyant des pigeons ramiers est un indice plus marquant que le cri discret - ou absent - du rouge-gorge non chanteur.

	<b>anté</b>	<b>actu</b>	<b>moins</b>	<b>plus</b>	<b>%moins</b>	<b>%plus</b>
accenteur	27	8	19		70%	
bergeronnette des ruisseaux	1	1				
bouscarle		1		1		
bouvreuril	21	39		18		46%
bruant zizi	1		1			
buse		1		1		
canard colvert	3	6		3		
chardonneret	19	2	17		89%	
chevalier culblanc		2		2		
choucas des tours	6					
corneille	12		12		100%	
étourneau	50	8	42		84%	
faucon crécerelle	1	1	0	0		
fauvette à tête noire	20	23		3		13%
geai	28	32		4		12,50%
grimpereau	13	10	3		23%	
grive mauvis	18	116		98		84%
grive musicienne	37	11	26		70%	
hirondelle de fenêtre	1	15		14		
hirondelle rustique	13	16		3		
linotte	1		1			
martin-pêcheur	2		2			
merle	228	58	170		74,50%	
mésange à longue queue	20	18	2		10%	
mésange bleue	71	32	39		55%	
mésange charbonnière	47	49		2		4%
moineau	1		1			
pic épeiche	7	6	1			
pic épeichette	5		5			
pic vert	3	3	0	0		
pie	15	17		2		12%
pigeon ramier	64	79		15		19%
pinson	53	43	10		19%	
pouillot fitis	5	2	3			
pouillot véloce	121	100	21		17%	
poule d'eau	19	17	2		10,5	
roitelet à triple bandeau	5	4	1			
roitelet huppé	1		1			
rouge-gorge	156	139	17		11%	
tourterelle turque	20		20		100%	
traquet pâte		1		1		
trogodyte	77	42	35		45%	
verdier	20	7	13		65%	

Tableau 2 : synthèse des 22 paires

## Analyse

Il est évident que sur un tel échantillon réduit, certaines données n'ont pas de signification, même sans calcul statistique, sous l'angle comparatif visé. Par exemple, les vols d'hirondelles notés une ou deux fois n'apportent pas d'information significative, de même que toutes les espèces contactées à de rares occasions. Un premier tri parmi les 43 espèces notées dans l'une ou les deux séries élimine toutes celles qui ne passent pas la barre des 10% de constance sur une des deux séries, arrondie à 3 (tableau 3). Ainsi, les espèces « exceptionnelles » (bouscarle, bruant zizi, linotte, moineau, etc.), mais aussi celles qui, malgré un effectif apparemment élevé, ont été en réalité peu rencontrées (le chardonneret n'est vu que 2 fois dont un groupe de 18 le 14/10/14) disparaissent de la comparaison.

	présence sur 22 relevés			présence sur 22 relevés	
	série 1"anté"	série 2"actu"		série 1"anté"	série 2"actu"
accenteur mouchet	12	6	merle noir	22	20
bergeronnette des ruisseaux	1	1	mésange à longue queue	7	5
bouscarle de Cetti	0	1	mésange bleue	18	15
bouvreuil pivoine	8	18	mésange charbonnière	16	19
bruant zizi	1	0	moineau domestique	1	0
buse variable	0	1	pic épeiche	7	6
canard colvert	3	6	pic épeichette	5	0
chardonneret élégant	2	1	pic vert	3	3
chevalier culblanc	0	2	pie bavarde	10	13
choucas des tours	1	0	pigeon ramier	18	20
corneille noire	8	0	pinson des arbres	13	14
étourneau sansonnet	4	3	pouillot fitis	3	2
faucon crécerelle	1	1	pouillot véloce	22	20
fauvette à tête noire	9	8	poule d'eau	12	16
geai des chênes	15	18	roitelet à triple bandeau	4	2
grimpereau	9	9	roitelet huppé	1	0
grive mauvis	6	9	rouge-gorge familier	22	21
grive musicienne	13	8	tourterelle turque	11	0
hirondelle de fenêtre	1	1	traquet pâtre	0	1
hirondelle rustique	2	2	troglodyte mignon	22	17
linotte mélodieuse	1	0	verdier d'Europe	8	4
martin-pêcheur	2	0			

Tableau 3 : sélection des espèces d'après leur fidélité au site (en jaune : conservées pour l'analyse)

Restent donc 28 espèces dont la variation du nombre de contacts peut être calculée. Sont à nouveau éliminées les espèces dont la variation est inférieure à 10%, vu l'absence de calcul statistique assurant de la validité des opérations. Au total (tableau 4), 13 espèces régressent au sens de la comparaison et 6 croissent. Il est rassurant de voir qu'apparaissent des informations recueillies par d'autres enquêtes. Ainsi, les populations de fauvette à tête noire et de pigeon ramier traduisent une relative croissance...

Tableau 4 ci-dessous : gains et pertes en % de contacts en septembre octobre

Il est probable que pour certaines espèces, la variation s'appuie sur un contexte local non généralisable. Le bilan positif du bouvreuil s'explique par la qualité des haies, le couple nicheur du printemps 2018 étant resté fidèle, ainsi que la famille, au site en automne. Inversement, la tourterelle turque ici en limite de bourg, occupe ou non les haies de la réserve adjacente selon la pression démographique sur les jardins du bourg. Quand la population est en crois-

	perte %		gain %
corneille	100	grive mauvis	84
tourterelle turque	100	bouvreuil	46
étourneau	84	pigeon ramier	19
merle	74,5	fauvette à tête noire	13
accenteur	70	geai	12,5
grive musicienne	70	pie	12
verdier	65		
mésange bleue	55		
troglodyte	45		
grimpereau	23		
pinson	19		
pouillot véloce	17		
rouge-gorge	11		

sance, les couples excédentaires s'installent sur les haies de la réserve. Ceci dit, nous sommes en automne, le raisonnement perd de sa pertinence : force est de constater que la tourterelle turque n'occupe plus autant la réserve que les années passées. Le déclin a commencé quand le pigeon ramier a colonisé le bosquet central pour s'y installer en dortoir d'où les tourterelles ont été exclues.

### ***Merle noir et grive musicienne***

La perte des trois quarts des contacts avec le merle paraît logique vu le nombre de cadavres notés en limite sur le jardin voisin. Malgré le tapis de pommes laissées au sol sous les pommiers du verger, pratiquement aucun merle ne profite de la manne. La discrétion de la grive musicienne ne place pas d'emblée l'espèce dans le sillage du merle. Cependant, l'espèce semble avoir subi le même impact. Il est paradoxal de penser que cette grive a subi de lourdes pertes lors des hivers rudes de 1985 à 1987, mettant des années à reconquérir le bocage ; actuellement, si les moustiques porteurs du virus semblent si actifs, ce sont les étés chauds qui sont donc plutôt défavorables à la grive...

### ***Mésange bleue***

Elle paraît elle aussi en net recul. Des relevés sont cartographiés depuis le 23 mars 1995. Fin octobre 2018, 1236 relevés ont été accumulés. À l'issue de chaque visite, un tableau est complété, une unité est ajoutée à chaque espèce présente. Cette constance brute évolue donc plus ou moins vite selon qu'une espèce est présente ou non au fil des relevés. La comparaison des constances des deux mésanges bleue et charbonnière est parlante (fig. 2).

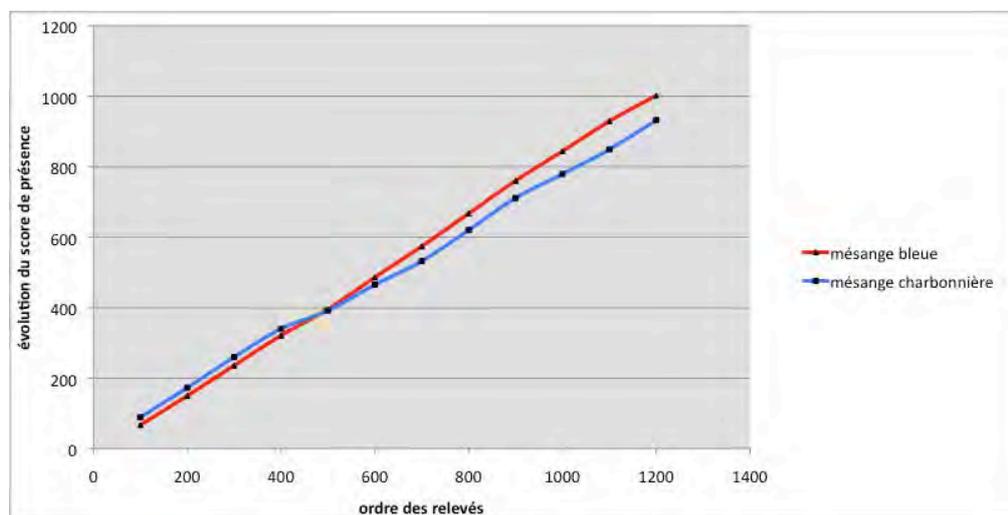


Figure 2 : évolution comparative de la constance des deux mésanges bleue et charbonnière par tranches de 100 relevés de mars 1995 à avril 2018

Pour comprendre cette courbe, quelques données :

- À la fin des 100 premiers relevés, la mésange bleue n'a été notée qu'au cours de 67 sorties contre 89 pour la charbonnière ;
- Le 26 août 2002 (relevé 489), la mésange bleue passe « devant » la charbonnière, notée 386 fois contre 385 pour la charbonnière ;
- Le 24 août 2018, (relevé 1200), la mésange bleue tient toujours la tête (1002 fois présente contre 932 à la charbonnière).

Le raisonnement qui suit ne vaut que si l'on considère que la constance de la mésange charbonnière est restée stable avec 47 (2014-17) et 49 (2018) contacts au cours des 22 paires de dates. Les dernières sorties laissent l'impression d'un effritement du nombre de contacts avec la mésange bleue qui n'est plus qu'irrégulièrement notée contrairement à la mésange charbonnière. La comparaison des données de constance brute peut être affinée à l'intérieur du calendrier concerné par ce bilan (période janvier 2014 - octobre 2018) : le calcul de l'écart de constance des deux espèces toutes les dix visites (fig. 3) est plus précis. Lors du premier relevé de cette série (relevé 941 du 2 février 2014), l'écart des constances (794 pour la bleue, 744 pour la charbonnière) est de 50 points. Il atteint 80 points de février à avril 2016 puis décroît régulièrement à partir de juillet 2016. Après une stabilisation en fin d'hiver, la décroissance se poursuit après juin 2018 pour tomber à 56 points à la fin de la période considérée (20 octobre 2018). Il faut préciser que les relevés ne sont pas régulièrement distribués dans le temps.

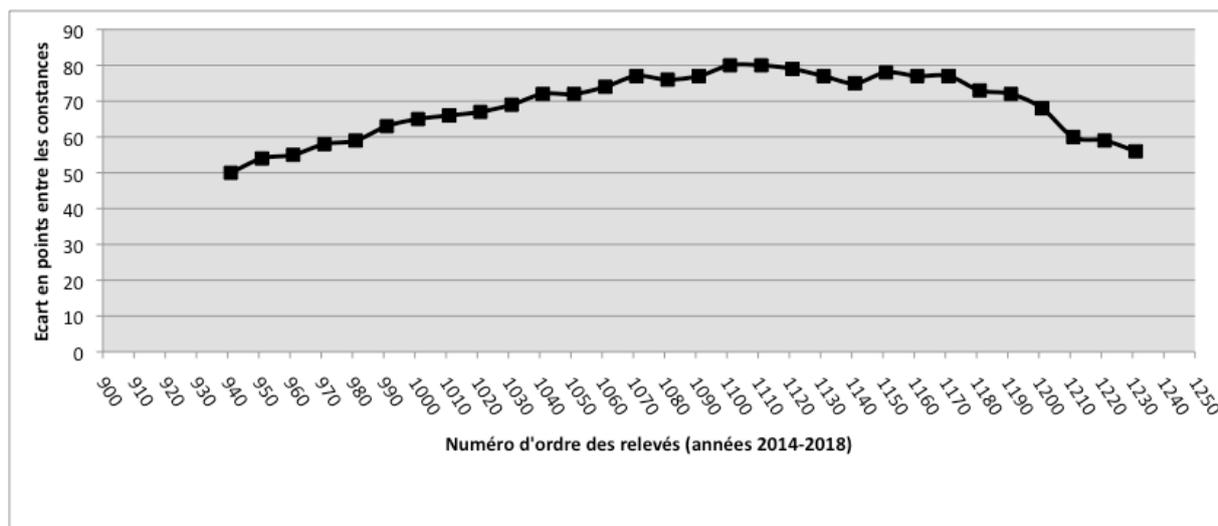


Figure 3 : variation (au pas de 10 relevés) de l'écart de constance entre la mésange bleue et la mésange charbonnière de janvier 2014 à octobre 2018

Pour mieux cibler encore le début de cette régression du nombre de contacts avec la mésange bleue, il faut se reporter aux relevés. Les relevés n'étant pas régulièrement répartis dans le temps, la durée comprise entre 10 relevés est variable.

- Un premier palier discret marque une pause dans l'augmentation du différentiel de constance entre la mésange bleue et la charbonnière va du 7 juin 2015 au 18 août 2015 (fig. 4).

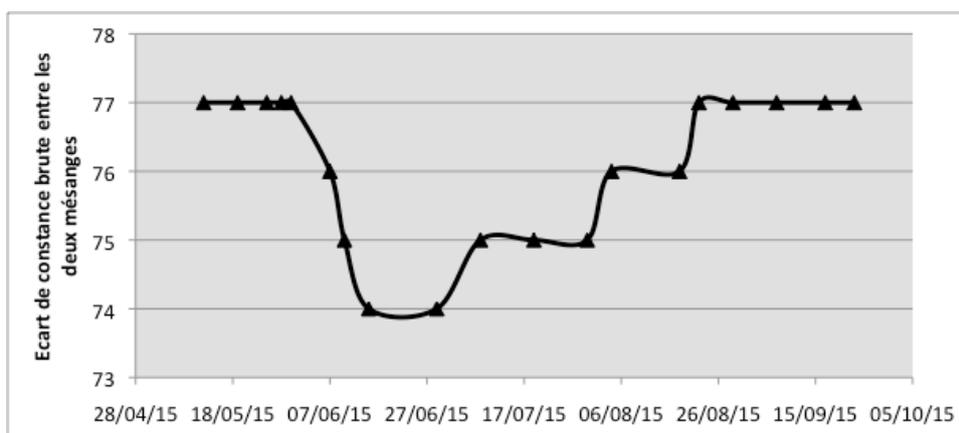


Figure 4 : première régression temporaire de la présence de la mésange bleue dans la liste des relevés (été 2015)

- Le second épisode sera long, couvrant les années 2017-2018 (fig. 5) : de janvier 2017 à début juin 2017, la différence des constances reste stable à 77 points (21 relevés). À partir du relevé 1169 (5 juin 2017), l'écart commence à se réduire, ce qui signifie que la mésange bleue est moins détectée donc moins présente. La diminution de l'écart sera régulière jusqu'au relevé final de ce bilan (relevé 1236 le 28/10/18) : la mésange bleue aura perdu 20 points sur la charbonnière en 17 mois.

Les deux épisodes présentent un point commun : ils débutent en juin. Par contre, alors que la mésange bleue retrouve une présence normale dans les relevés après août 2015, l'épisode de 2017 se prolonge tout au cours de l'hiver et s'accélère au cours de l'été 2018.

D'après Beck C. et al. (2018), « le virus est détecté chaque année en France dans l'avifaune sauvage en période estivale depuis 2015, mais cette année la circulation de l'infection est plus précoce et largement distribuée comparée aux autres années. » On peut donc considérer qu'effectivement dans la réserve de Tirepied, la mésange bleue a été concernée par une contamination de juin à août 2015 mais que l'épisode estival 2017 a été plus impactant, laissant la population locale affaiblie au cours de l'hiver ce qui a amplifié l'infection au cours de l'été 2018. Étonnamment, la mésange charbonnière ne paraît pas affectée par le virus.



Figure 5 : variation de l'écart de constance brute entre les mésanges bleue et charbonnière du 21/01/17 au 28/10/18

#### Remarques sur la population totale

Le nombre total d'individus contactés au cours des deux séries de relevés (soit 22 paires) est globalement décroissant : 1212 pour la période 2014-2017 contre 909 pour 2018 soit une baisse de 25 %. Bien que l'échantillon soit réduit, il semble que cette diminution du nombre de contacts au cours des relevés ne soit pas uniforme. Les 22 paires se répartissent ainsi : 2014-2018, 12 paires ; 2017-2018, 5 paires ; 2017-2018, 5 paires. Le tableau 5 tente de montrer les nuances annuelles sachant que la répartition des données est variable. Aucune date n'est disponible dans les relevés de l'année 2016 par exemple.

Tableau 5 : variation interannuelle du nombre total de contacts.

Paires	Nombre de paires	Effectifs totaux	Variation
2014-15-16-17	22	1212	-25%
2018		909	
2014	12	828	-36%
2018		530	
2015	5	53	-20%
2018		28	
2016	0		
2018			
2017	5	175	+17%
2018		212	

La comparaison 2017-2018 semble contredire l'impression sur le terrain. En réalité, une seule espèce fait basculer le résultat, la grive mauvis, dont le stationnement sur la réserve au passage est aléatoire : l'espèce est notée 6 fois sur les relevés antérieurs 2014-2017 et 10 fois sur les relevés équivalents 2018. Les effectifs comptés passent de 18 à 116 individus. Si on élimine cette espèce de la comparaison 2017-2018, le bilan devient négatif à - 3%, c'est à dire que la régression du nombre de contacts s'atténue, passant de - 36 à - 20 puis - 3%. Globalement, la chute des effectifs comptés semble diminuer au bout des 4 années bien que l'absence de données de l'année 2016 ne permette pas d'être affirmatif.

À l'intérieur du cadre choisi (septembre octobre des années 2014 à 2018), ce sont donc les années 2014 et 2018 qui présentent la plus grande différence (- 36%). En s'appuyant sur les dénombrements des espèces les plus représentées (merle, rouge-gorge, troglodyte), on peut visualiser cette différence.

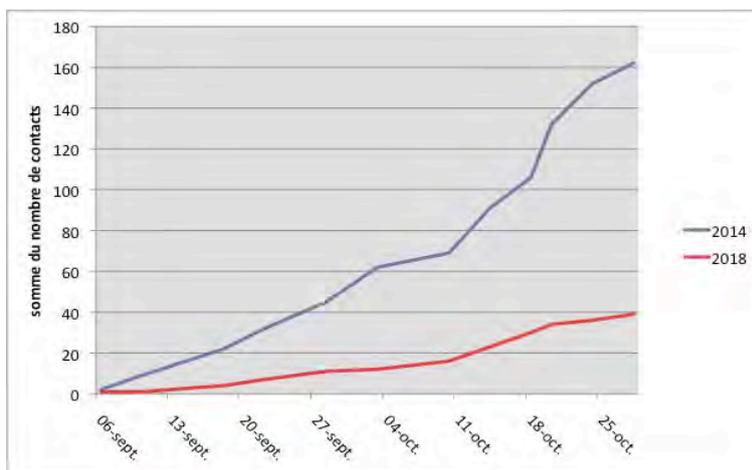


Figure 6 : variation du nombre de contacts avec le merle (septembre/octobre)

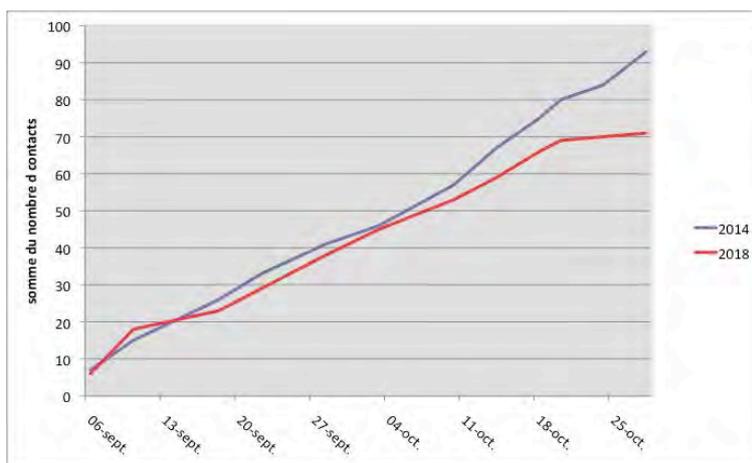


Figure 7 : variation du nombre de contacts avec le rouge-gorge (septembre/octobre)

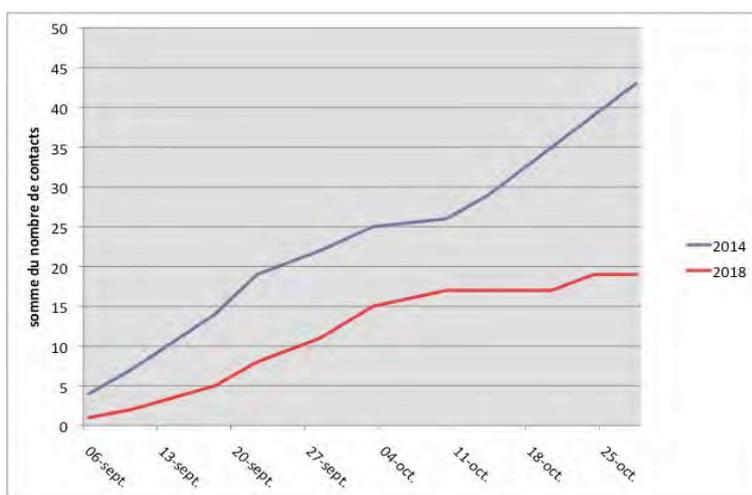


Figure 8 : variation du nombre de contacts avec le troglodyte (septembre/octobre)

L'addition progressive du nombre de contacts met mieux en évidence l'écart entre les deux années. Dans le cas du merle (fig. 6), les 76 % perdus en 2018 ne font pas de doute et le renfort attendu des migrateurs ne suffit pas, et de loin, à combler le déficit. Par contre, la population des deux autres espèces varie plus subtilement. Jusqu'au 3 octobre, les contacts avec le rouge-gorge sont parfaitement identiques (fig 7). Un écart apparaît à partir du 10 octobre, une réelle fracture étant même évidente le 20 octobre 2018. Au cours des 5 derniers relevés, du 14 au 28 octobre, la courbe de 2018 perd 50 % des contacts de 2014. Le cas du troglodyte est un peu différent (fig 8) : dès le début de la comparaison, un décalage marque des effectifs moindres en 2018 mais les deux courbes sont parallèles jusqu'au relevé du 14 octobre. Là aussi, la population semble amoindrie, le nombre de contacts diminuant de 88 % au cours des 5 derniers relevés. Si c'est le virus qui atteint les oiseaux, l'épidémie se répand donc activement chez d'autres espèces que le merle à partir du 10 octobre 2018.

Il est difficile de détecter la présence « anormale » de cadavres de passereaux dans la nature. Parmi les témoignages publiés, par exemple Julien Crocis (message du 25 octobre 2018 sur Obsnorm



2) signale en deux endroits de l'Orne (Silly-en-Gouffern et la Bellière) deux pinsons des arbres mâles au sol sur la route, désorientés, sans envol de fuite. La date du 22 octobre n'est pas quelconque : elle correspond à la période de décroissance importante notée à Tirepied chez le rouge-gorge et le troglodyte. À Tirepied, un cadavre de fauvette à tête noire mâle est noté au milieu d'une grande pelouse le 8 novembre (fig. 8).

tête noire (Tirepied, 8/11/18)

Figure 8 : cadavre de fauvette à

### Conclusion

La littérature cite de nombreuses espèces d'oiseaux porteuses du virus, par exemple 30 chez Ashraf *et al* (2015) dont le bouvreuil, la grive musicienne, le merle noir, le moineau domestique, l'étourneau, etc.

Note optimiste, dès 2006, une étude autrichienne montre qu'une immunité partielle se met en place, limitant la mortalité chez les groupes étudiés (Meister *et al*, 2008).

Reste que le merle et d'autres passereaux ne semblent pas avoir développé efficacement cette protection. Chaque épisode estival est marqué par un « retour » du virus provoquant une mortalité plus ou moins apparente selon les espèces dans le suivi de la réserve de Tirepied.

La comparaison des années extrêmes de la période considérée ici, 2014 et 2018 révèle une diminution de 36 % du nombre de contacts, le nombre de chanteurs régressant lui aussi de 22,5 %. Comme dans toutes les études publiées, le merle noir est très impacté, l'observateur perdant 75 % des contacts.

Mais de toute évidence, beaucoup d'autres passereaux ont été contaminés. Quand sera-t-il de l'hivernage ?

La poursuite du suivi n'aura de sens que si le milieu reste stable, condition qui dépendra du calendrier des travaux de restauration de la Sée actuellement en cours se traduisant par une simplification de la ripisylve.

### Références

- Ashraf U., Ye J., Ruan X., Wan S., Zhu B. & Cao S, Johnson K. 2015 - Usutu Virus : An Emerging Flavivirus in Europe. *Viruses*. 2015 Jan ; 7(1) : 219-238.
- Beck C., Gonzalez G., Eraud C., Decors A., Desvaux S. & Zientara S. 2018 - Bilan de la circulation du virus Usutu en France au 27 août 2018. Plateforme ESA. Note d'information 03/09/2018.
- Meister T., Lussy H., Bakonyi T., Sikutová S., Rudolf I., Vogl W., Winkler H., Frey H., Hubálek Z., Nowotny N., Weissenböck H. 2008 - Serological evidence of continuing Usutu virus (Flaviviridae) activity and establishment of herd immunity in wild birds in Austria. *Vet Microbiol*. 127 (3-4) : 237-248.

## Remerciements

Le GONm tient à remercier les personnes et les organismes qui, cette année, ont participé au bon fonctionnement du réseau des réserves ornithologiques du GONm. Nos remerciements vont en premier lieu aux conservateurs bénévoles, adhérents du GONm et aux gardes animateurs des réserves du réseau. Le GONm remercie aussi :

### Partenaires financiers

- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN),
- Agence française pour la Biodiversité Antenne Façade maritime Manche – Mer du Nord,
- CEMEX,
- Communes de Vauville et Vire,
- Conseil départemental de l'Eure,
- Conseil régional de Normandie (financement partiel de la RNR des marais de la Taute),
- DREAL de Normandie (financement complet de la RNN de Vauville et des suivis de Saint-Pierre-du-Mont, animations à la Grande Noé)
- Europe via le Fond européen agricole pour le Développement rural (majorité du financement de la RNR des marais de la Taute)
- LTP Loisel
- SAS les Champs Jouault
- Fondation du Patrimoine

### Partenaires techniques

- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), Directions Seine aval et Bocages normands
- Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord (Base navale de Cherbourg),
- CEMEX,
- DREAL de Normandie,
- Conservatoire du Littoral,
- ONCFS,
- SAFER
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche (DDTM 50),
- Conseil départemental du Calvados,
- Conseil départemental de l'Eure,
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB),
- Communauté de Communes de la Hague,
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE),
- Syndicat mixte de la Base de plein air et de loisir de Lery-Poses en Normandie,
- Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL),
- Port normands associés,
- Communes de Val-de-Reuil, Poses, Vauville, Vire, Saint-Pierre-du-Mont, Berville-sur-Seine, Anneville-Ambourville,
- Société Civile Immobilière (SCI) des Îles Chausey,
- Comité Régional Conchylicole (CRC),
- Antenne régionale du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB),
- Conservatoires régionaux des Espaces Naturels de Normandie (CEN),
- Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA),
- Association syndicale des bas-fonds du Bassin de la Taute,
- FNE Normandie,
- Office du tourisme du Val-de-Reuil,
- Ensemble des propriétaires des terrains inclus dans des réserves



## Crédits

Document élaboré par Gérard Debout à partir des contributions des conservateurs et des gardes

Correction : Claire Debout

Mise en page : Claire Debout